

# LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE  
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE  
ARTISTIQUE DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



L'HON. JUGE L. O. LORANGER



## CAUSERIE FRANCO-CANADIENNE

VII



Les lecteurs de LA VIE ILLUSTRÉE qui me font l'honneur de me lire ne savent peut-être pas le genre de vie que je mène ici, et l'espèce de petite ville que j'habite.

Mon métier est simple. Il consiste à être lieutenant dans l'armée et à apprendre aux autres ce que l'on m'a appris. Mais la ville que j'habite est un trou, perdu dans les Cévennes. Incalculable la quantité d'ennui qu'on y consomme. Je ne veux pas me laisser entraîner à vous décrire nos ressources locales qui simulent une monotonie cruelle sous tous les aspects. J'aurais peur de décrocher les mâchoires de mes lecteurs et aussi peut-être celles de mes charmantes lectrices, si quelques-unes de nos jolies Canadiennes daignent me lire.

\*\*

J'ai fait hier un bien beau rêve. Malheureusement, en m'éveillant, je compris que ce n'était qu'un rêve.

J'étais dans un salon canadien, comme je me rappelle en avoir vu, il y a près de quatorze ans. Plusieurs jeunes filles faisaient de gais commentaires en lisant LA VIE ILLUSTRÉE.

Une grande brune, très élégante, avec de beaux cheveux noirs, des yeux où la gaieté brillait avec la santé, un petit air de raillerie fine vivant dans toute sa personne, les moindres gestes empreints d'une moquerie caustique sans cruauté.

— Qui peut bien être, dit-elle, ce M. Ch. des Ecorres, qui écrit chaque semaine de si volumineux articles, pleins de froids raisonnements, où l'esprit semble aussi lourd qu'un ours qui danse sur la corde.

— Mais, ma chère, répond une blonde bienveillante, M. des Ecorres est un Canadien-Français, qui n'a pas oublié son pays, et qui cherche à se rappeler aux siens.

Dans mon rêve, je voulais embrasser cette aimable jeune fille qui rendait si bien ma pensée.

— Possible, reprend ma jolie brune, mais je suis étonnée du peu de galanterie de notre compatriote. Jamais un mot des Canadiennes. De la politique, des frivolités, des historiettes militaires, toutes espèces de choses sous sa plume; mais un mot gracieux pour nous, jamais. Ce n'est pas un vrai Canadien, car les Canadiens sont plus galants que cela.

\*\*

Et dans mon rêve j'assistais à la discussion qui se prolongea longtemps. Je fus houspillé, critiqué, haché en morceaux, mais finalement on m'accorda une trêve, espérant qu'un compatriote finirait bien, tôt ou tard, par être aimable pour les femmes de son pays.

A mon réveil, je me sentis écrasé sous le poids de mes méfaits, tout en conservant un agréable souvenir du groupe gracieux qui m'avait malmené dans mon rêve.

Oui, gentilles compagnes de mon enfance! douces héroïnes de mes chers souvenirs de jeunesse! j'ai toujours manqué de courtoisie à votre égard! Broyé sous le poids des fardeaux d'une existence de luttes continues, en proie aux mille soucis de chaque jour, ballotté par tous les vents capricieux de la vie agitée du soldat, j'ai négligé les finesses du cœur, de l'esprit, atta-

quant tous les sujets dans mes écrits, laissant de côté la seule vraie, l'unique beauté de la nature: la femme, et pour moi, la femme canadienne.

\*\*

Mon excuse était dans mon ignorance.

Comment parler sciemment sur un sujet qu'on ne connaît guère?

Ayant quitté fort jeune le Canada, je n'osais me fier à mon imagination. Je conservais bien le tendre souvenir de certaines jeunes filles modestes, rieuses et douces, dont l'accueil avait charmé quelques belles soirées de ma jeunesse.

Mais c'était là un bien mince bagage, pour me lancer dans des appréciations sur les mondaines élégantes, qui font l'honneur et l'ornement de nos salons canadiens.

J'avais peur de me fourvoyer et de détonner en causant d'un milieu aussi poétique, dont j'étais si ignorant.

Voilà mon excuse, mes chères compatriotes, et je vous supplie humblement de me pardonner, car je me promets bien, à mon prochain voyage au Canada, de vous connaître mieux, si vous voulez bien me le permettre, et d'apprendre ensuite à nos Françaises qu'elles ont là-bas, au-delà de l'Atlantique, des sœurs aussi spirituelles, aussi fines, aussi élégantes qu'elles.

\*\*

Je pourrais me contenter de l'affirmer avec une conviction qui en imposerait, car mon siège est fait là-dessus; mais je voudrais donner quelque force à mes arguments, citer des traits de mœurs, des exemples magiques qui enlèvent l'approbation.

A mon prochain voyage donc, pour réaliser mon délicieux projet. Vous voilà donc prévenues.

Quand on vous présentera un vieux soldat d'Afrique, à mine quelque peu rébarbative, ne fuyez pas, soyez indulgentes, songez qu'il a pour vous une admiration sans bornes, un respect sincère et une vénération profonde.

Le Canada, pays qui m'a donné le jour, me tient au cœur par des milliers de fibres, qui se fortifient chaque jour davantage, au fur et à mesure que les années d'absence s'accablent sur ma tête.

Le lien le plus tenace, celui qui ne se rompra jamais, m'attache au souvenir de ma pauvre mère, qui repose là-bas dans le tranquille cimetière de mon village. Sa tombe est modeste, mais son cœur fut grand, et son souvenir vivra toujours dans l'âme de son fils, que les hasards de l'existence ont éloigné du hameau de ses pères.

J'aime surtout le Canada parce qu'il a donné le jour à ma mère. La patrie d'un homme est toujours le pays de celle qui lui a donné la vie.

Je conserverai donc toujours pour vous, ô nobles Canadiennes! un amour profond et respectueux, surtout parce que vous êtes les compatriotes de ma mère et que vous avez été ses compagnes.

CH. DES ECORRES.

## RÉQUISITOIRE CONTRE UN JUGE

Dans le prochain numéro *Jean Cravache* donnera un compte rendu d'un certain procès dans lequel LA VIE ILLUSTRÉE était intéressée. Le jugement de ce procès a été rendu par le juge A. Ouimet. En lisant cet article on pourra se faire une idée de l'iniquité de certains jugements et de l'ignorance de certains juges.

Profonde observation :

— Quelle différence y a-t-il entre l'entêtement et la fermeté ?

— C'est bien simple, la fermeté, c'est ce que nous soutenons; l'entêtement c'est ce que soutiennent nos adversaires.

\*\*

Chez le juge d'instruction :

— Je suis entré dans la chambre, j'ai volé; mais je n'ai jamais eu l'intention d'assassiner.

— Pourtant, si la victime s'était réveillée, si elle avait appelé au secours ?

L'accusé, ironiquement :

— Alors, monsieur le juge, vous conviendrez que c'est elle qui aurait commencé.

## WILLIAM BOUGUEREAU

William Adolphe Bouguereau naquit à La Rochelle, France, en 1825.

Ayant étudié la peinture avec Picot, il gagna le grand prix de Rome en 1850. Durant son séjour en Italie, il travailla avec ardeur et envoya à Paris les tableaux de rigueur pour un pensionnaire de l'Etat.

Il révéla son grand talent pour la première fois, en décorant le foyer du théâtre de Bordeaux. Il y a tant d'originalité et de puissance dans cette œuvre décorative qu'elle mit rapidement le jeune artiste en relief.

Il remporta ensuite la première, la seconde et la troisième médaille et, en 1859, il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Aujourd'hui, M. Bouguereau est arrivé au sommet; après avoir obtenu la médaille d'honneur, il a été élu membre de l'Institut, puis appelé à la présidence du jury du salon.

Ses chefs-d'œuvre sont si nombreux que nous renonçons à les citer tous, qu'il nous suffise de mentionner la *Charité*, pleine de délicatesse; la *Vierge et les Anges* la *Nymphé et le Satyr*.

Comme portraitiste, M. Bouguereau n'est pas surpassé. Lui et Bonnat se disputent la palme. Le premier apporte dans ses portraits un fini parfait que l'on ne trouve pas chez son rival.

L'atelier de l'artiste est une haute et grande salle, où l'œil ne rencontre aucun de ces bibelots, aucune de ces armures, aucun de ces meubles gothiques ou Renaissance qui encombrant la plupart des ateliers.

Une cloison de deux mètres de haut, recouverte de vieilles tapisseries, coupe la vaste salle dans toute sa longueur. On y remarque un régulateur en ébène Louis XIV, aux rondelles simples et gracieuses et dont les cuivres sont finement ciselés. Ça et là, des oiseaux empaillés, des cartons pleins de croquis, des moulages grecs et romains.

Bref, un atelier sans prétention, où tout est placé à la débânde, témoignant du seul désir de travailler beaucoup et de produire vite.

Nous signalerons, près de la porte d'entrée, une table encombrée de bouteilles de vernis pleines et vides, de bouquins, de tubes de couleurs, à côté d'un hibou empaillé, de boîtes remplies de coquillages, de petits mannequins articulés et d'un rouet.

Plus loin, un vase de grès, aux tons gris et bleus, complètement garni de pinceaux et de brosses.

Derrière la cloison, une armoire normande, un divan, des chaises et un fauteuil tout voisin d'une table couverte de papiers, de carnets et d'enveloppes.

Une collection de papillons renfermés dans un cadre vitré, deux tableaux de Desgoffes, quelques plâtres parmi lesquels le *Danseur Napolitain* de Rude et le *Laurent de Médicis* de Michel Ange.

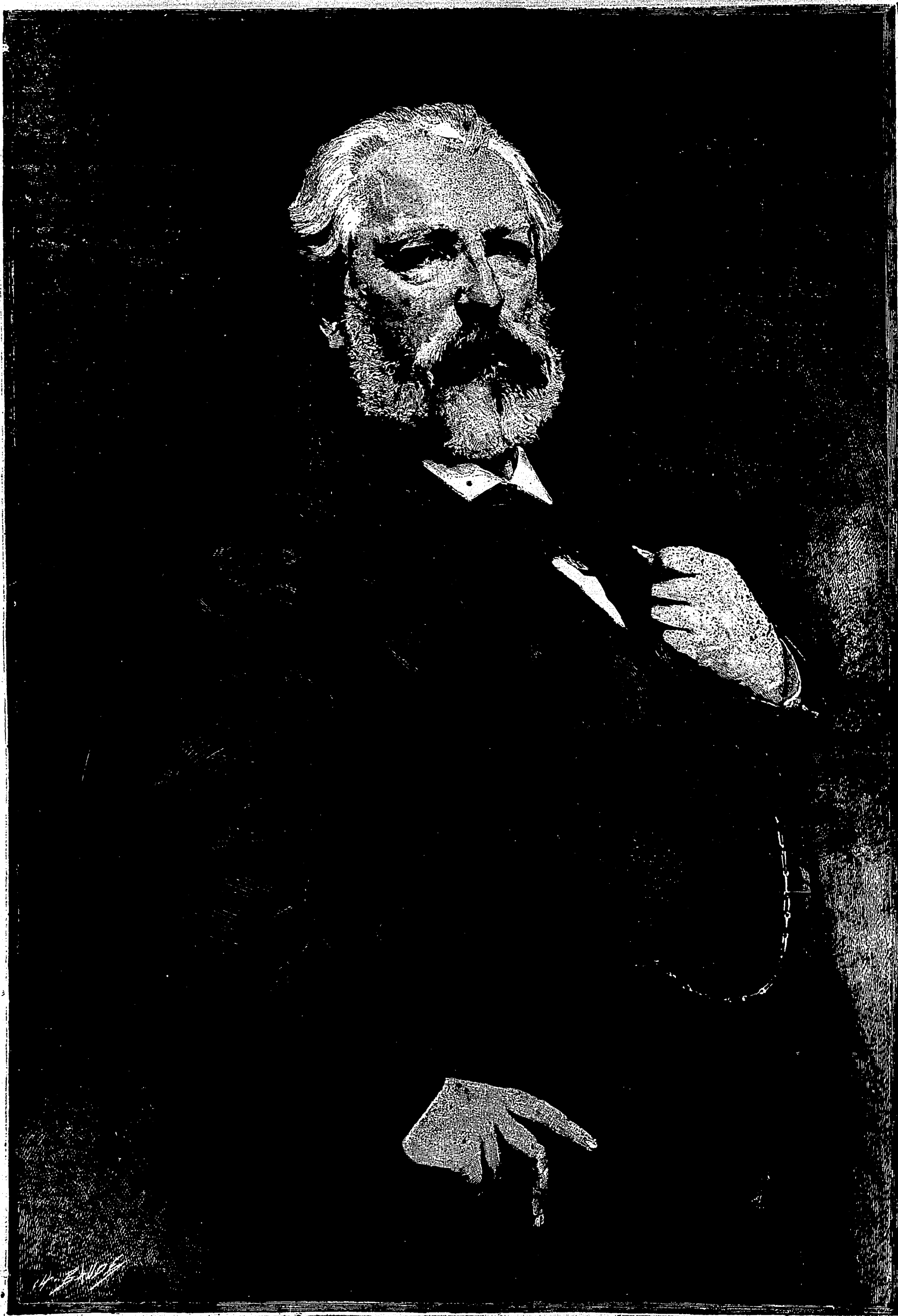
M. Bouguereau est un homme de petite taille, replet, aux épaules larges, dont le teint coloré est encore accentué par des cheveux presque blancs. Rien de saillant en somme, si ce n'est l'extrême finesse du regard et le pli railleur de la bouche.

Travailleur patient, il est doué d'une volonté opiniâtre devant laquelle tous les obstacles tombent. C'est un homme fort, conscient de sa valeur, allant toujours son droit chemin, le front haut, sans crainte, sans faiblesse. Laisant dire, il travaille sans relâche, produisant sans cesse, remplissant ses cartons d'études et de croquis.

## PLUIE DE GRENOUILLES

A Jamestown, un curieux phénomène s'est produit vers 6 heures vendredi soir. On a d'abord remarqué un petit nuage noir s'avancant au-dessus de la ville et ayant un aspect étrange. Tout à coup le nuage s'est dissipé et au même moment une véritable pluie de grenouilles s'est jetée sur les rues de la ville. Il y en avait des centaines sautillant sur la chaussée et sur les trottoirs; mais bientôt de nombreux chiens sont accourus et les ont dévorées. La dépêche ajoute que quelques instants auparavant on avait aperçu du côté de l'ouest un autre nuage en forme d'entonnoir annonçant l'approche d'un cyclone; mais finalement le cyclone s'est réduit en une averse de grenouilles.

"LA VIE ILLUSTRÉE"



WILLIAM BOUGUEREAU  
(PEINT PAR LUI-MEME.)

## UN HEROS DE 1870

III

(Suite)

L'été de mil huit cent soixante-et-dix achève ;  
L'oiseau commence à fuir vers des climats plus doux ;  
Le soleil, triste et pâle, à l'horizon se lève ;  
La ramure secoue au vent ses cheveux roux.

\* \*

C'est le dimanche au soir. Une foule innombrable  
Envahit le forum (Place Jacques-Cartier) ;  
On dirait, à la voir, qu'un malheur effroyable  
Menace les mortels de l'univers entier.

Que s'est-il donc passé de si grand sous les astres  
Pour que sur tous ces fronts éclate le chagrin ?  
Ah ! la France se meurt ! déjà quatre désastres :  
Weissembourg, Reischofen, Farbach et Spickerin !

Eh ! oui, voilà pourquoi l'on pleure et l'on murmure  
Dans la vieille cité que baptisa Champlain :  
Quand la France reçoit au cœur une blessure,  
Les habitants d'ici la ressentent soudain !

" Je vole à son secours, s'écrie un patriote  
" Et vais au consulat offrir mes faibles mains ;  
" Puis, si je tombe un jour sous le fer du despote,  
" Je mourrai, sans regret, comme les vieux Romains ! "

Il part, la tête haute et l'œil plein de lumière,  
Et va chez le consul, qui l'accueille fort bien :  
— " J'appartiens, Excellence, à la classe ouvrière,  
" Dit-il, et j'ai l'honneur d'être né Canadien.

" Or, j'apprends que la France, où naquirent nos pères—  
" Belle France que j'aime autant que mon pays !—  
" Est soumise à cette heure aux troupes meurtrières  
" Que commandent Von Molke et ses cruels amis

" Eh bien, mille tambours ! je vends maison, boutique  
" Pour aller me ranger sous ses nobles drapeaux,  
" Et si j'avais de vous une pièce authentique,  
" Je me rendrais d'emblée auprès des généraux.

— Quel est donc votre nom, homme plein de courage ?  
— Pierre Franceur, tout court, forgeron, de Saint Roch.  
— Quoi ! c'est à vous, qu'un soir, le fleuve dans sa rage  
Ravissait et l'épouse et les enfants en bloc ? .....

— " Hélas ! oui, c'est à moi que le fleuve en colère—  
" Ce fleuve au bord duquel j'aimais à respirer—  
" A ravi les trois cœurs les plus purs de la terre.....  
" Et depuis cet instant je ne fais que pleurer !

— O le plus éprouvé des époux et des pères ;  
Je comprends vos malheurs et sais y compatir ;  
Vous êtes un héros tel que l'on n'en voit guère,  
Et la France de vous n'aura pas à rougir.

Prenez ce sauf-conduit cacheté de mes armes,  
Puis rendez-vous auprès du gouverneur Trochu ;  
Devant ce pli les Francs abaisseront les armes,  
Et par eux vous serez, au besoin, secouru.

— Pour vos bontés, merci mille fois, Excellence !  
Je serai, je l'espère, un valeureux soldat,  
Car je sens dans mon cœur retentir la vaillance  
Que Montcalm a léguée aux fils du Canada !

\* \*

Le lendemain au soir, à genoux sur la terre  
Où dormaient pour toujours Rose et les deux jumeaux,  
Pierre parlait tout bas dans ce lieu solitaire,  
Mais l'indiscret zéphyr nous apporta ces mots :

Adieu, tombe chérie,  
Sombre et muet séjour,  
Où tous, après la vie,  
Nous dormirons un jour.

Demeure des trois anges  
Que follement j'aimais  
Et que les viles fanges  
Ne salirent jamais !

Adieu charmante femme,  
Adieu, fruits de son flanc :  
A vous, j'offre mon âme,  
A la France, mon sang !

Demain, avant l'aurore.  
Je quitterai ces lieux ;  
— Vous reverrai-je encore ?  
Oui, plus tard, dans les cieus !

Mais, vive inquiétude,  
Qui me remplacera ?  
En cette solitude  
Qui vous visitera ?

Hélas ! sur votre tombe  
Que j'arrose de pleurs,  
Nul ne viendra quand tombe  
Le jour, mettre des fleurs,

Ni faire la prière,  
" Cette aumône du cœur,"  
Que le céleste père  
Accueille avec bonheur.

Non, car l'homme se livre  
Ici-bas aux plaisirs,  
Et n'aspire qu'à vivre  
Pour combler ses désirs !

Eh bien, puisque le monde  
Ne songe qu'à jouir,  
Moi, sur la terre et l'onde,  
Pour vous je veux souffrir !

Ah ! adieu, tendre femme,  
Adieu, fruits de son flanc !  
A vous, j'offre mon âme,  
A la France, mon sang .....

Laissons ces morts attendre, en leur sombre retraite,  
L'heure du jugement, et rejoignons Franceur  
Qui, près de Châtillon, à la lutte s'apprête  
Sous le commandement d'un général de cœur.

Il a pu parvenir jusque là sans entrave,  
Grâce à l'aimable pli du consul québécois ;  
Du reste, en le voyant, on devinait un brave  
Dans les veines duquel coulait la sang gaulois.

\* \*

La France tous les jours éprouve des défaites ;  
Ses vaillants soldats sont par le nombre écrasés,  
Et déjà les Prussiens se préparent des fêtes  
Dans les riches hameaux qu'ils ont germanisés,

Ils ne respectent rien, ces conquérants d'une heure !  
Ils insultent l'enfant, la femme, le vieillard,  
Détruisent la moisson et souillent la demeure  
Où vit paisiblement l'honnête montagnard.

Ivres d'or et de sang, ils attaquent les villes  
Qu'ils pillent aussitôt et plongent dans le deuil ;  
Puis l'esprit ébranlé par leurs succès faciles,  
Ils lancent sur Paris un envieux coup d'œil !

Halte-là ! car Paris, le vrai cœur de la France,  
Le royaume des arts, l'imprenable cité,  
Secoue avec éclat sa folle insouciance  
Et veut garder encor son immortalité !

Jules Favre aux Prussiens demande un armistice  
Afin d'examiner leurs propres documents ;  
Mais de Bismark répond :  
— " Je ne puis, en justice,  
L'accorder. Agréer mes meilleurs sentiments..... "

Cette froide réponse allume la colère  
Et l'indignation dans l'âme des Français.  
— C'est bien, disent plusieurs : fertilisons la terre,  
Les cadavres prussiens nous serviront d'engrais !!!

\* \*

Tout Paris se prépare à combattre les Rétres,  
Jeune homme, enfant, vieillard marchent sous les drapeaux ;

On jure de tuer, sans pitié, tous les traîtres  
Et de livrer leur chair en pâture aux corbeaux !

Les fusils, les canons, les boulets et la poudre  
Sont vite fabriqués et remis aux soldats ;  
Et, quand sonnera l'heure, aussi prompts que la foudre,  
Ces terribles engins feront mille dégâts.....

\* \*

C'est le vingt-deux septembre. Escorté de ses troupes  
Le général Ducrot traverse Châtillon ;  
Les habitants du lieu, qui se tiennent par groupes,  
Agitent devant lui plus d'un beau pavillon.

Ducrot s'incline et dit :

— " Priez pour nous, mes frères,  
Afin que du combat nous sortions triomphants ;  
Demain nous camperons près des Hautes-Bruyères,  
Où les Prussiens encor se montrent turbulents. "

Et, quittant à regret ce peuple qu'il estime ;  
Esclave du devoir, il poursuit son chemin ;  
Il n'a plus qu'un désir, — désir vraiment sublime—  
Lutter, et, s'il le faut, mourir le lendemain !

De bonne heure, Ducrot le lendemain arrive  
A l'endroit redoutable avec ses bataillons :  
— Tenez-vous, leur dit-il, tous sur la défensive,  
Car l'ennemi déjà doit charger ses canons.

A peine a-t-il parlé, qu'une balle prussienne  
Laboure jusqu'à l'os le flanc de son cheval ;  
La bête de douleur rugit comme l'hyène  
Qui se trouve soudain en face d'un rival.  
Les ennemis alors sortent de leur cachette  
En lançant des obus à travers les bosquets ;  
Mais Ducrot, sans frayeur, à ses soldats répète :  
Laissez-les dépenser leur force et leurs boulets !  
Cependant, les Prussiens—que ce silence intrigue—  
Osent se découvrir aux regards des Français,  
Ducrot les voit venir, et, fier de son intrigue,  
Jubile en espérant un superbe succès.  
— " A l'œuvre, ordonne-t-il ! déplantez-moi ces rustres  
" Que l'orgueil a rendu méchants, audacieux !  
" La France attend de vous les faits les plus illustres,  
" Allons donc, en avant ! 6 soldats valeureux ! "

Alors des milliers de boulets et de balles  
Tombent comme un orage au milieu des Prussiens.  
L'air redit aussitôt des clameurs infernales  
Qui ressemblent aux cris d'une meute de chiens !

Ça et là des blessés étendus en grand nombre  
Exhalent leurs douleurs et maudissent le sort.  
Puis d'autres effrayés par ce spectacle sombre,  
Sous les bois vont se mettre à l'abri de la mort.

Les chevaux—l'œil en feu, les naseaux pleins d'écume—  
Affolés de terreur, s'élançant au galop,  
Mutilant de leurs fers le cadavre qui fume  
Sur le sol détrempé par le sang et par l'eau !

C'est un sauc qui peut : le général lui-même,  
Espèce de colosse au cœur ambitieux,  
Est obligé de fuir ; et, dans sa rage extrême,  
Maudit, en se sauvant, les Français et les dieux.....

Maintenant, grâce au ciel, sur les Hautes-Bruyères  
Le vieux drapeau français déroule au vent ses plis ;  
Il semble défer les hordes meurtrières  
Qui nourrissent l'espoir de bombarder Paris.

J.-B. CAQUETTE.

(A suivre)

## UN CURIEUX EDIT

On vient de découvrir dans l'île de Jersey un vieil  
édit, qui n'est pas encore abrogé, défendant aux femmes  
d'user d'artifices pour séduire des Anglais et se faire  
épouser par eux.

Voici les termes de cet acte :

" Toutes les femmes, quels que soient leur âge, profes-  
sion ou rang, qu'elles soient filles ou veuves, qui après  
cet acte, tromperont, séduiront et enjoleront, en vue de  
se faire épouser, quelqu'un des sujets de Sa Majesté, par  
l'emploi d'odeur, cosmétiques, couleurs, dents artificielles,  
faux cheveux, ou souliers hauts sur talons, encourront la  
pénalité actuellement en force contre la sorcellerie et la  
mauvaise conduite. "

## TRISTES JOYEUSETES



Bien que l'Exposition de Paris ait été mise à l'index par les rois, les empereurs et les princes, toutes les personnes impartiales s'accordent à dire qu'elle obtient un succès sans précédent.

Tous les pays quelque peu soucieux de leur dignité, l'Allemagne exceptée, ont voulu y être représentés. Afin de faire connaître leurs

diverses ressources, ils ont envoyé les échantillons de leurs meilleurs produits.

Les visiteurs venus de tous les points du globe pourront, conséquemment, juger du progrès des nations par ce qu'elles ont exposé.

Qui donc disait que le Canada n'avait pas profité de cette occasion unique pour se faire connaître, pour développer son commerce, son industrie, pour accroître ses relations ?

Jamais allégation n'a été plus fautive :

Le gouvernement n'a pas donné son adhésion, il est vrai ; mais qu'importe, puisque non contents d'exposer des objets, des particuliers s'exposent eux-mêmes ?

Ainsi font diverses peuplades asiatiques et africaines. Chacun, en visitant le cirque de Buffalo Bill, à Paris, pourra se faire une idée approximative de nos richesses, de notre génie, de notre civilisation.

On y verra, en effet, M. Ambroise Lépine, ex-lieutenant de Riel ; MM. Michel Dumas, Maxime Goulet et Jules Marion revêtus de peaux, chaussés de mocassins, coiffés de plumes rouges, assis sous leur tente de cuir peinturluré par les Sioux, et fumant le calumet de paix.

Près du wighwam seront deux antiques charrettes, une vieille charrue de la Rivière Rouge, deux traîneaux et une carriole à chiens.

Il est certain qu'un grand nombre de personnes peu ferrées sur la géographie, prendront la tente indienne pour un des plus beaux échantillons de nos résidences.

Quant à la vieille charrue de la Rivière Rouge, elle donnera, certes, une fière idée de notre science agricole !

Les métis vont nous faire une jolie réputation, avec cet attirail.

Depuis longtemps on vend, en France, des cahiers de papier à cigarettes sur le couvert desquels est imprimé un magnifique nègre de la plus belle suite, dansant avec de gracieuses allures d'ours apprivoisé, en s'accompagnant sur le tambourin. Et on lit en légende :

Dancez Canada  
Zim, zim, boum, boum !  
Dancez Bamboula,  
Touzous co' ça !

Ce noir personnage personnifie le Canada aux yeux des ignorants.

En voyant MM. Lépine et compagnie, ils pourront constater que nous ne sommes pas aussi noirs qu'on nous a peints ; mais nous ne grandirons guère dans leur estime pour cette petite différence de teinte.

A part la question de couleur, ils penseront même qu'on nous a flattés, qu'on a exagéré nos talents musicaux, vu que nos représentants n'auront pas de tambourin—ce qui donnera lieu de supposer que cet antique instrument n'a pas encore pénétré jusque chez nous.

Dans la classe instruite, on commençait à savoir que notre pays—monceau de neige il y a deux siècles, au dire de Voltaire—se trouvait au niveau des autres républiques ou royaumes les plus civilisés...

Quelle dégringolade nous allons faire, mes bons amis !

\*\*

Bah ! ma foi, puis que nous sommes en train de nous créer une si singulière réputation ; puisque nous désirons

diminuer dans la considérations des étrangers, nous ne devrions pas faire les choses à demi.

Et je me permettrai de suggérer aux intéressés, d'envoyer avec une délégation triée sur le volet parmi les crétins de nos asiles d'aliénés :

Une charrette à vidange.

Un chat à neuf queues.

Un omnibus délabré—il y a du choix—de la compagnie des tramways.

Quelques blocs de glace, récolte de l'hiver dernier.

Une vue du mur de revêtement du fleuve St Laurent à Montréal.

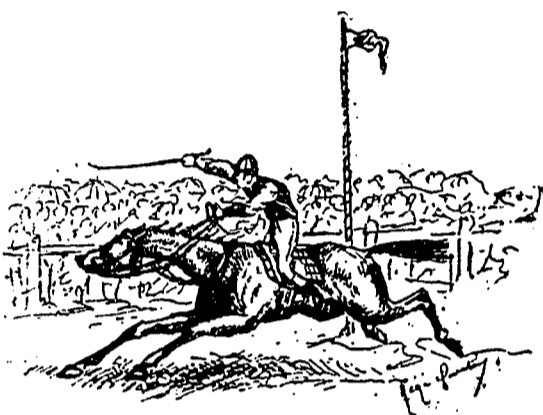
Quelques échantillons du trottoir de la rue Sainte-Catherine.

Et autres objets du même genre.

Avec tout cela, nous ne ferions pas trop mauvaise figure à côté des autres délégués de tribus sauvages, et nous obtiendrions sûrement une mention spéciale.

LÉON FAMELART.

## ECHOS DU SPORT



La course à pied de six jours, à New-York, s'est terminée la semaine dernière.

Herty est sorti vainqueur du concours, ayant parcouru 550 milles. Il a reçu \$933.50.

Le second, Cartwright (532 milles,) a touché \$420.07 ; et le troisième, Noremac (523 milles,) \$350.06.

\*\*

Une course en bicyclette pour femmes, a commencé à New-York, au Madison Square, le 13 courant. Il y avait huit concurrentes.

\*\*

Pour un pari de £20, Arthur Norris, le fameux coureur anglais, a parcouru, dernièrement, l'espace de quinze milles en 1 heure et 25 minutes.

\*\*

Le prix de \$50,000, de Kempton, a été gagné par Ayrshire, appartenant au duc de Portland.

\*\*

Le 11, 12 et 13 juin auront lieu, au Parc Lépine, 9 courses de chevaux. \$3,000 seront distribuées en prix.

\*\*

Un sport d'un nouveau genre :

Un forgeron de Hamilton, Ont., nommé Roderick McKenzie, porte un défi à tous les forgerons du Canada.

Il s'agit de faire au moins cent fers à cheval dans le plus court espace de temps. Les concurrents pourront choisir leur fer.

## ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

## LA SITUATION

Fff ! Où allons-nous, mon Dieu, où allons-nous ? Voulez-vous que je vous le dise, moi... où nous allons?... Eh bien, nous y allons... tout droit... et retenez bien ce que je vous dis là... avant huit jours nous y serons... en plein.

Ff ! Je n'y croyais pas moi non plus... J'ai voulu me rendre compte... J'ai été voir un de mes amis attaché au cabinet du ministre... du ministre... du ministre des... Fff !... il y a un drapeau neuf au-dessus de la porte. Je suis entré... il dormait : il est très occupé, et, ma foi, je n'y suis pas allé par quatre chemins... je lui ai dit : Eh bien ! la situation ?... savez-vous ce qu'il m'a répondu ?... Il m'a répondu : la situation, pst, voilà !!!—Oh ! tu exagères... Eh bien, non... il était dans le vrai... la situation, voyez-vous, psit ! voilà... c'est très grave.

Je me suis dit, ff ! il faut voir. J'ai été dans un autre ministère... Il y a un drapeau au-dessus de la porte... J'ai demandé un de mes amis intimes... j'arrive, ff... il travaillait à un vaudeville... il est très occupé. Alors je lui ai dit : La situation ?... La situation.—La situation.—La situation... je l'ai... je la tiens... voilà... Ernest croit que sa femme (la femme d'Ernest,) le trompe avec Arthur, un de ses amis, à Ernest... Alors il dit à sa femme, (la femme d'Arthur) votre mari (le mari de la femme d'Arthur) vous trompe en me trompant... Je ne me trompe pas : nous sommes trompés !... Je l'ai arrêté... Non... la situation... comment cela fini... ra... t-il ?—Oh ! par un couplet au public... la, la, la... —Non, la situation... po... litique... Ah !!! la situation ! Oh ! voyez-vous la situation... psit... voilà.

J'ai voulu voir encore... J'ai été dans un autre ministère. Il y a un drapeau usé au-dessus de la porte... J'ai demandé à un cousin de ma femme... ils ne peuvent pas se voir... il est toujours fourré chez nous. J'ai dit au garçon : Monsieur n'y est pas ? Oh ! non, monsieur n'y est jamais... il est trop occupé !—Alors j'ai causé au garçon, je n'ai pas de préjugés ; je lui ai dit : la situation ?—Il était navré... Il paraît qu'on va les forcer à être polis... jamais ça n'a été plus mal.

J'étais fixé. Cependant, en revenant, je passais devant la Bourse... il y a encore un drapeau au-dessus de la porte... seulement il n'y a plus que la hampe... et je me suis dit : Tiens ! la Bourse... J'ai été voir Chose... un de mes amis intimes... agent de change, et je lui ai dit : La situation ?—Hum ! hum !—Tu achèterais ?—heu !! heu !!—Tu vendrais ?—Hou... hou !!—Je te remercie ; j'étais inquiet... Vous comprenez après tous ces heu, heu, ces hou, hou, il ne me restait plus qu'à plaquer à l'étranger... Ici... pas sûr... c'est ce que j'ai fait... j'ai confié toutes mes valeurs à un de mes amis intimes... et il est filé en Belgique... Oh ! je sais bien que vous allez me dire ff... Je suis bien tranquille... ma femme est partie avec lui... Oui, mais... tout cela... ça n'empêche pas... ça m'a fait faire des réflexions. D'ailleurs, ça ne m'étonne pas... j'ai toujours prédit les événements... En 48 par exemple... quand on a entendu les premiers coups de fusil... il y a des gens qui disaient c'est ceci, c'est cela, d'autres qui disaient Fff ! d'autres enfin qui étaient dans le fff... et qui y étaient depuis quarante ans... Eh bien... moi... je n'ai pas hésité un seul instant... je me suis dit : Ça y est ! ff ! voyez-vous, aujourd'hui... c'est la même histoire... et il y a une chose... que je sais... et que je pourrais vous dire... et vous seriez les premiers à me répondre : Comme vous avez raison ! mon Dieu comme vous avez raison ! Que vous avez donc raison.—La situation... voyez-vous... psitt !!! voilà.

L'écrivain romantique récemment décédé, Barbey d'Aureville, était l'homme des après bouillottes.

C'était lui qui avait surnommé jadis un académicien aussi ennuyeux que désagréable : *le pavot à épines*.

Un soir, dans un salon, il écoutait.

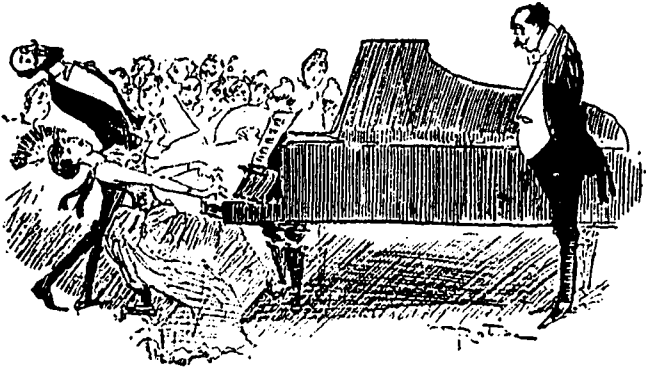
C'était une assez jolie femme qui parlait sentiment, mais avec un nasillement déplorable.

—N'est-ce pas qu'elle est charmante ? demanda soudain un auditeur à Barbey.

—Je ne dis pas non, mais je ne pourrais pas souffrir une femme qui aime du nez.

## PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)



DES CARTES DE VISITE

Il y a beaucoup d'occasions pour envoyer des cartes de visite ; mais c'est seulement à l'époque du jour de l'an qu'il est permis de les envoyer par la poste, c'est-à-dire sous enveloppe ; et agir de même en toute autre circonstance serait pécher contre le savoir-vivre.

Une carte qui paye une politesse peut s'envoyer par un domestique ; dans ce cas elle ne doit pas être cornée ; mais quand elle remplace une visite et qu'on la porte soi-même, on fait une corne au coin pour montrer qu'on est venu en personne.

La quantité de cartes que l'on dépose, en ce cas, varie suivant le goût ou du moins l'habitude de chacun : ainsi, il y a des personnes qui ne donnent qu'une seule carte sur laquelle ils font autant de cornes qu'il y a de membres de la famille, c'est-à-dire une pour *Monsieur*, une pour *Madame* et une pour *Mademoiselle* ou *Monsieur*, s'il y a un fils ou une fille dans la maison ; d'autres déposent autant de cartes cornées qu'il y a de personnes à voir ; il y a des personnes, enfin, qui, ont adopté un usage anglais bien plus commode que ces deux-là : cet usage consiste à donner une carte pliée par la moitié, ce qui veut dire qu'elle est pour toute la famille.

Il n'y a donc que l'embarras du choix, en ceci, puisque le savoir-vivre accepte ces diverses façons de faire.

Les cartes de jour de l'an doivent s'envoyer dans la huitaine qui précède et dans la huitaine qui suit le 1er janvier ; plus tôt ne se fait jamais, et plus tard montre, envers les personnes auxquelles on les envoie, une négligence qui frise l'impolitesse.

Quand on reçoit une lettre de faire part d'une mort, l'usage veut qu'on envoie dans la huitaine des cartes de visite à la famille du défunt ; mais si cette lettre est une convocation d'assister au service, des cartes ne suffisent pas, on doit une visite, et le plus tôt sera le mieux.

Quand on reçoit une lettre de faire part avec invitation à un mariage, on doit aussitôt envoyer des cartes à la famille de celui des mariés que l'on connaît ; mais il est indiscret d'aller y faire une visite avant la cérémonie ; et quand la lettre de faire part ne vous a pas invité au mariage, on ne doit que des cartes.

Quand on reçoit une invitation soit pour un dîner, soit pour un bal, on doit aussitôt envoyer des cartes à la personne qui vous l'adresse, que l'on accepte ou que l'on refuse cette invitation.

Quand on a passé une soirée dans une maison qui, jusque-là, vous était étrangère, et si, pour une raison ou pour une autre, on n'a pas l'intention de conserver des relations avec cette maison, on envoie simplement des cartes dans la huitaine qui suit la soirée, et l'on est parfaitement en règle avec le savoir-vivre.

Quand on quitte pour quelque temps la ville que l'on habite, il est de bon goût d'envoyer à toutes ses connaissances des cartes cornées portant P. P. C. ; ces cartes doivent être remises ou par votre domestique ou par vous-même.

De même en revenant de la campagne ou de voyage ; seulement au lieu de P. P. C., c'est *retour* cette fois qu'il faut mettre sur cette carte.

Quand on va pour visiter des personnes de sa connaissance un jour où l'on n'est point assuré qu'elles s'y trouvent, si l'on est dans sa voiture on peut envoyer son valet de pied s'informer chez le concierge, avant de descendre, et déposer ses cartes en cas d'absence des personnes que l'on désire visiter ; mais si vous êtes en voiture de louage, le savoir-vivre vous fait une loi de descendre vous-même pour faire ces mêmes commissions.

Les cartes de visite les plus simples sont les plus distinguées ; elles ne doivent porter que le nom. Si un homme veut y joindre son adresse, elle doit être écrite au crayon.

La carte d'une dame ne doit jamais porter son adresse de quelque façon que ce puisse être.

Les cartes des personnes titrées peuvent porter soit une couronne, soit des armes qui leur appartiennent ; mais jamais on ne doit faire mettre son titre précédant son nom.

Les cartes dorées avec arabesques, fioritures, dessins sont du plus mauvais goût et prouvent peu de savoir-vivre chez la personne qui s'en sert.

Les cartes bordées de noir sont les seules adoptées pendant qu'on est en deuil.

## DES AUDIENCES

On se demande souvent quelle est l'étiquette qu'il faut fuivre soit pour solliciter une audience, soit pour se présenter chez le haut personnage qui l'a accordée, afin de rester dans les règles du savoir-vivre.

Jadis, quand il y avait un roi ou un empereur, partant une cour, il eût été plus facile de répondre à cette question, car l'étiquette de cour était une chose que tout le monde connaissait ou à peu près ; mais aujourd'hui, qu'on n'a pas le bon sens de comprendre qu'une république demande avant tout de la simplicité, l'esprit courtisan étant bien trop ancré chez nous, je vais dire par à peu près tout ce que je sais, ou du moins tout ce que je pense à ce sujet.

Si l'on écrit au président de la République pour lui demander une audience, il faut le faire sur une grande feuille de papier ministre qu'on plie en deux ; on écrit sur la part qui est à droite, mettant en haut comme vedette *Monsieur le Président* et non *Monsieur*, ce qui ne se fait que pour les évêques.

Si l'on veut ensuite rester strictement dans les règles voulues, on peut, dans toute sa lettre et pendant son audience, ne se servir que des mots : *Monsieur le président*.

Pour demandes et pour réceptions d'audiences chez les ministres, il faut suivre la règle que j'indique à l'intention du président de la République.

Quand votre audience vous est accordée, vous devez toujours arriver très exactement à l'heure qui vous a été indiquée : et si vous trouvez du monde dans le salon où vous devez attendre, vous saluez à la porte en entrant, puis vous prenez un siège et vous vous asseyez, un homme sur une chaise, une femme dans un fauteuil.

Si c'est pendant l'hiver et qu'il y a du feu dans la cheminée, il est tout à fait inconvenant chez un homme d'aller se placer devant, le dos tourné à la flamme, comme s'il était chez lui. Il lui est même interdit, par le savoir-vivre, de mettre sa chaise à côté de ce feu, s'il y a dans cette pièce des femmes qui en sont éloignées faute de place.

Quand votre tour vient d'entrer dans le cabinet où se donne l'audience, vous saluez en y entrant et vous saluez derechef quand vous vous trouvez devant le haut personnage que vous venez solliciter. Puis vous attendez, avant de vous asseoir, qu'un signe vous y convie, ce qui a toujours lieu pour les dames ; mais ce qui se fait plus rarement quand c'est un homme que l'on reçoit.

Vous devez toujours attendre, avant de parler, que l'on vous adresse la parole, et vous répondez alors brièvement et avec respect ; ennuyer les gens n'étant jamais le moyen de rien obtenir d'eux, montrez-vous très sobre de paroles, mais logique et clair.

N'insistez pas pour rester encore un peu quand le personnage auquel vous vous adressez vous a fait comprendre que votre audience est terminée, car ce serait manquer de savoir-vivre, et retirez-vous en faisant respectueusement deux révérences comme lorsque vous êtes entré.

L'étiquette pour la toilette soit des hommes, soit des femmes, est la même en cette occasion ; ainsi, quelque pauvre que l'on puisse être, il ne faut pas se présenter à une audience sans avoir une tenue propre et un peu de sévérité dans sa mise.

Chez une femme, les couleurs claires et les toilettes tapageuses seraient du plus mauvais goût.

Chez les hommes, la toilette de soirée et les gants clairs produiraient absolument le même effet.

Pour une femme une robe de soie noire, un chapeau

simple et sans voile baissé ; un voile baissé étant une chose peu polie chez tout le monde et impolie dans une visite de cérémonie ; un châle ou un mantelet, une robe en faille étant trop négligée aussi pour cette occasion, et des gants de demi-teinte, voilà quelle est la toilette la plus convenable quand on se présente à une audience.

Pour un homme, l'habit noir ou la petite redingote habillée, le gilet noir, la cravate blanche et les gants de demi-teinte.

Quand on va à Rome et qu'on a eu l'honneur d'obtenir une audience du Pape, au lieu de saluts, ce sont des genuflexions qu'on fait devant lui ; ainsi, on doit se mettre à genoux à la porte en entrant, au milieu de la salle et quand on est arrivé devant le Saint-Père, et il faudrait rester dans cette position pendant toute la durée de l'audience pour obéir à l'étiquette ; mais le Pape, dans sa paternelle bonté, vous relève toujours de cet humble hommage et vous permet de rester debout.

Personne ne s'assoit devant le Pape ; les cardinaux seuls ont le droit de se mettre sur un petit escabeau de bois.

L'étiquette ordonne aussi les toilettes qu'il faut faire pour cette cérémonie. Ainsi les femmes doivent être vêtues de noir, porter un grand voile sur la tête au lieu d'un chapeau et avoir des gants blancs et des chaussures fines. La vraie étiquette même ordonnerait les souliers de satin blanc.

Pour les hommes l'habit noir, la cravate et le gilet blancs, des gants blancs et des chaussures fines sont de rigueur.

L'étiquette pour les audiences des évêques et des autres princes de l'Eglise est la même que pour le président de la République et pour les ministres. Seulement, en leur écrivant et en leur parlant, il faut employer ces mots : *Monseigneur*, *Votre Eminence* ou *Votre Grandeur* ; *Votre Excellence* ne se dit pas au clergé.

On ne s'assied devant un prince de l'Eglise que quand il vous en fait l'invitation, et le savoir-vivre vous oblige à prendre alors le siège le plus modeste et le plus bas.

MME. DE BASSANVILLE

## VARIÉTÉS

Aux examens pour le " Civil Service " :

L'examinateur.—Pouvez-vous me dire pourquoi les nègres, pour faire leur feu, frottent deux morceaux de bois l'un contre l'autre, au lieu d'user tout bonnement des allumettes.

Le candidat.—Parce que leur bois prend plus vite que nos allumettes ?

L'examinateur.—Non. Parce que, étant tout nus, ils n'ont pas de pantalons pour incendier leurs allumettes en les frottant dessus !

\* \*

Entre époux :

La femme.—Je ne sais réellement duquel de nous deux notre fille a pris la mauvaise langue qu'elle a. Pour sûr, ce n'est pas de moi !

Le mari.—Assurément, car tu as encore la tienne.

\* \*

On demande à un homme de lettres célèbre par sa paresse :

—Travaillez-vous en ce moment ?

—Non, dit-il, ça me ferait perdre trop de temps !

\* \*

A un grand dîner, un avocat ayant redemandé d'un plat, se penche vers son voisin et lui dit :

—Voyez comme je suis gourmand.

A quoi son interlocuteur répond :

—La gourmandise est l'esprit du palais.

\* \*

Les domestiques :

—Vous savez donner des bains à un enfant ?

—Oh ! oui, madame.

—Vous vous servez du thermomètre.

—Pas besoin, madame ! J'vois tout de suite si l'eau est bon. Je plonge l'enfant dans l'eau. Si le gosse devient roux c'est que l'eau est trop chaude. Mais s'il devient bleu, c'est qu'elle est trop froide.

FEUILLETON DE "LA VIE ILLUSTRÉE"

## LA CORDE AU COU

4

DEUXIÈME PARTIE

## L'AFFAIRE DE BOISCORAN

III

Suite

C'est qu'il n'était pas un héros de stoïcisme, et que, s'il se fût écouté, il eût pris le chemin de fer et se fût enfui à cent lieues, pour n'être pas témoin de la douleur de grand-père Chandoré et de tantes Lavarande, du désespoir de Denise, surtout, qu'il affectionnait particulièrement, et dont, depuis tant d'années, il soignait et arrondissait la dot avec autant de sollicitude que si elle eût été sa fille.

C'est qu'aussi il ne savait plus que croire, et qu'influencé par l'assurance de M. Galpin-Daveline, désorienté par le déchainement de l'opinion, il en arrivait à se demander si Jacques, véritablement, n'avait pas commis les crimes dont on l'accusait.

Ses occupations, par bonheur, devaient être, ce jour-là, trop nombreuses pour lui laisser le loisir de la réflexion.

Il avait à assurer le transport des restes informes du tambour Colton et du pauvre Guillebault. Il dut recevoir la mère de l'un et la femme de l'autre, écouter leurs lamentations et essayer de les consoler; promettre à la première une petite pension, affirmer à la seconde qu'il ferait obtenir à l'ainé de ses garçons une bourse entière au collège de Sauveterre ou au petit séminaire de Pons.

Il lui avait fallu, de plus, donner des ordres pour qu'on rapportât, avec toutes les précautions nécessaires, les blessés de l'incendie, le gendarme et le paysan.

Il s'était, aussitôt après, mis en quête d'une maison pour le comte et la comtesse de Claudieuse, et ne l'avait pas trouvée sans peine.

Enfin, une bonne partie de son après-midi avait été prise par une violente discussion avec le docteur Seignebos.

Le docteur, au nom, prétendait-il, de la science outragée, au nom de la justice et de l'humanité, réclamait l'arrestation immédiate de Cocoleu, ce misérable, dont le témoignage inconscient avait été la base de la prévention. Il exigeait, jurait-il, en frappant du poing sur la table, que cet idiot épileptique fût conduit à l'hôpital, et séquestré, par mesure administrative, pour être ultérieurement soumis à l'examen des hommes de l'art.

Longtemps le maire avait résisté à ces prétentions, qui lui paraissaient exorbitantes, mais M. Seignebos avait parlé si haut et si ferme, qu'à la fin il avait expédié deux gendarmes à Bréchy, avec l'ordre de ramener Cocoleu.

Ils étaient revenus quelques heures plus tard, les mains vides. L'idiot avait disparu. Personne, dans le pays, n'avait pu leur donner de ses nouvelles.

—Et vous trouvez cela naturel ! s'était écrié le docteur Seignebos, dont les yeux étincelaient sous ses lunettes d'or. Moi, j'y vois la preuve irrécusable du complot organisé pour perdre M. de Boiscoran.

—Mais, sacrebleu ! soyez donc tranquille, avait répondu M. Séneschal agacé, Cocoleu n'est pas perdu, on le retrouvera.

Le médecin s'était éloigné sans insister, mais avant de rentrer chez lui, il était monté au cercle, et là, en présence de vingt personnes, il avait dit avoir acquis la preuve que Jacques de Boiscoran était victime de ses opinions avancées, que les monarchistes ne lui pardonnaient pas d'avoir déserté leurs rangs.

Cette intervention devait être plus nuisible qu'utile à Jacques, et le résultat ne se fit pas attendre.

Le soir même, lorsque M. Galpin-Daveline traversa la place du Marché-Neuf, il fut outrageusement sifflé.

Tout naturellement, le juge d'instruction, furieux, se transporta chez le maire, s'en prenant à lui de l'insulte faite à la justice en sa personne, et réclamant la plus énergique répression.

M. Séneschal promit de prendre les mesures nécessaires et courut chez M. Daubigeon, le procureur de la République, pour se concerter avec lui.

Là il apprit ce qui s'était passé à Boiscoran, et le résultat terrible de l'interrogatoire.

Il était donc rentré chez lui fort triste, désolé de la situation de Jacques et très-inquiet de la couleur politique que prenait cette affaire.

Avec de telles préoccupations, il avait passé une mauvaise nuit, et il s'était levé d'une humeur si massacrant que c'est à peine si sa femme avait osé lui adresser la parole.

C'est que tout n'était pas fini. A deux heures précises

devait avoir lieu l'enterrement de Bolton et de Guillebault, et il avait promis au capitaine de Parenteau qu'il y assisterait, ceint de son écharpe, à la tête d'une partie du conseil municipal.

Il venait même de donner l'ordre de préparer ses habits de cérémonie, quand son domestique lui annonça la visite de M. de Chandoré et d'un autre monsieur.

—Il ne manquait que cela ! s'écria-t-il.

Mais réfléchissant :

—Tôt ou tard, la scène aura toujours lieu. Qu'ils entrent !

M. Séneschal était bien bon de s'émouvoir ainsi d'avance, et de s'affermir contre une déchirante explosion de douleur.

Il fut stupéfait de l'air dégagé dont M. de Chandoré lui présenta son compagnon :

—M. Manuel Folgat, mon cher Séneschal, un des avocats en renom de Paris, qui a bien voulu accompagner la marquise de Boiscoran, arrivée ce matin.

—Je suis étranger au pays, monsieur le maire, ajouta M. Folgat, j'en ignore, les idées, les coutumes, les mœurs, les intérêts, les préjugés, tout enfin, et je risquerais de commettre quelque grosse sottise si je n'avais un conseiller expérimenté, habile et sûr. M. de Boiscoran et M. de Chandoré m'ont fait espérer que vous voudriez bien être ce conseiller.

—Assurément, monsieur, et du meilleur cœur, répondit M. Séneschal, tout en s'inclinant, visiblement flatté de la déférence de l'avocat de Paris.

Il avait avancé des sièges à ses hôtes. Lui-même s'était assis, et le coude appuyé au bras de son fauteuil de cuir, il caressait de la main son menton rasé de frais.

—L'affaire est grave, messieurs, prononça-t-il enfin.

—Une accusation criminelle l'est toujours, dit M. Folgat.

—Sarpejeu ! messieurs, s'écria M. de Chandoré, doutez-vous donc de l'innocence de Jacques !

M. Séneschal ne répondit pas : non. Il se taisait, il cherchait de ces atténuations savantes dont sa femme parlait la veille.

—Comment imaginer, commença-t-il enfin, les idées qui peuvent germer dans un cerveau de vingt-cinq ans, exalté par le souvenir de certaines offenses ! La colère est une conseillère perfide.

Grand-père Chandoré n'en put écouter plus long.

—Que me parlez-vous de colère, interrompit-il, et où en voyez-vous trace en cette affaire du Valpinson ! Je n'aperçois, moi, que le plus lâche des crimes, longuement prémédité et froidement exécuté.

Gravement, le maire hochait la tête.

—Vous ne savez pas tout ce qui s'est passé, fit-il.

—Monsieur, dit M. Folgat, c'est avec l'espoir d'être renseignés, que nous sommes venus à vous.

—Soit, fit M. Séneschal.

Et tout de suite, avec la lucidité d'un vieil avoué accoutumé à débrouiller les fils les plus enchevêtrés d'une procédure, il exposa les faits dont il avait été témoin au Valpinson, et ceux que le procureur de la République lui avait dit s'être passés à Boiscoran.

Et en terminant :

—Enfin, conclut-il, savez-vous ce que m'a dit Daubigeon, dont certes vous ne suspecterez pas le témoignage ? Il m'a dit en propres termes : " Daveline ne pouvait pas ne pas faire arrêter M. de Boiscoran. Est-il coupable ? Je ne sais plus que penser. Les charges sont écrasantes. Il jure ses grands dieux qu'il est innocent, mais il refuse de faire connaître l'emploi de sa soirée."

M. de Chandoré, cet homme si robuste, semblait près de défaillir, encore bien que son visage conservât ses tons cramoisis, dont nulle émotion ne pouvait pâlir l'éclat.

—Que va dire Denise, mon Dieu ! murmura-t-il.

Puis, tout haut, et s'adressant à M. Folgat.

—Et cependant, fit-il, Jacques avait certainement des projets pour ce soir-là.

—Vous croyez, monsieur ?

—J'en suis sûr. Est-ce que sans cela il ne fût pas venu à la maison comme tous les soirs depuis un mois ! Lui-même le dit d'ailleurs, dans la lettre qu'il a envoyée à Denise par un de ses fermiers, cette lettre dont elle vous a parlé. Il lui écrit : " C'est du fond du cœur que je maudis l'affaire qui m'empêchera de passer la soirée près de vous, mais il m'est impossible de la remettre. A demain."

—Vous voyez ! s'écria M. Séneschal.

—Telle est cette lettre, continua le vieillard, qu'il est impossible, je le répète, qu'un homme méditant un odieux forfait l'ait pensée et écrite. Pourtant, à vous, je puis l'avouer, lorsque j'ai appris la funeste nouvelle, cette circonstance d'une affaire urgente m'a impressionné péniblement.

Mais le jeune avocat semblait bien loin d'être convaincu.

—Il est clair, prononça-t-il, que M. de Boiscoran ne veut, à aucun prix, qu'on sache où il est allé.

—Il a menti, monsieur, insista M. Séneschal, il a commencé par nier avoir pris la route où les témoins l'ont rencontré.

—Naturellement, puisqu'il tient à cacher l'endroit où il est allé.

—Quand on lui a signifié qu'il était arrêté, il n'a pas parlé.

—Parce qu'il espère se tirer d'affaire sans dire où il est allé.

—Si c'était vrai, ce serait bien étrange !

—On a vu plus étrange encore.

—Se laisser accuser de meurtre et d'incendie quand on est innocent.

—Être innocent et se laisser condamner est bien plus fort encore. Et cependant, on en sait des exemples.

Le jeune avocat s'exprimait de cet accent impérieux et bref qui est comme un des privilèges de sa profession, et avec un tel accent de certitude, que M. de Chandoré semblait renaître à la vie.

M. Séneschal en était presque interloqué.

—Que pensez-vous donc, monsieur ? interrogea-t-il.

—Que M. de Boiscoran doit être innocent, répondit le jeune avocat.

Et sans permettre une objection :

—C'est, insista-t-il, l'avis d'un homme dont nulle considération ne trouble le jugement. J'arrive, sans idée préconçue, je ne connais pas plus M. de Claudieuse que M. de Boiscoran. Un crime a été commis, on m'en dit les circonstances, et tout aussitôt je connais que les raisons même qui ont fait arrêter le prévenu me feraient le mettre en liberté.

—Oh !

—Je m'explique : Si M. de Boiscoran est coupable, il a montré, par la façon dont il a reçu M. Galpin-Daveline, une puissance sur soi inouïe, et un incomparable talent de comédien. Donc, s'il est coupable, il est très-fort.

—Cependant...

—Permettez. S'il est coupable, il a fait preuve dans son interrogatoire d'une absence de sang-froid insigne, et, tranchons le mot, d'une imbécillité sans nom. Donc, s'il est coupable, il est très-foible.

—Mais...

—Pardonnez-moi, j'achève. Le même homme peut-il être à la fois si fort et si foible que cela ? Décidez. Il y a plus : Si M. de Boiscoran était coupable, c'est à Charenton et non au bain qu'il faudrait l'envoyer, car tout autre qu'un fou eût jeté l'eau où il avait lavé ses mains noires de charbon, et enterré n'importe où ce fusil Klebb, que la prévention brandit si victorieusement.

—Jacques est sauvé ! s'écria M. de Chandoré.

M. Séneschal n'était pas si prompt à l'enthousiasme.

—C'est spécieux, fit-il. Malheureusement, il faut autre chose qu'une déduction, si logique qu'elle soit, à des juges qui ont les mains pleines de preuves.

—On leur en trouvera de plus fortes.

—Que comptez-vous donc faire ?

—Je ne sais. Je viens de vous dire ma première impression ; maintenant, il faut que j'étudie l'affaire, que j'interroge les gens, à commencer par le vieil Antoine.

M. de Chandoré s'était levé.

—Nous pouvons être à Boiscoran dans une heure, fit-il. Dois-je envoyer chercher ma voiture ?

—Le plus tôt sera le mieux, répondit le jeune avocat.

Chargé de cette commission, le domestique de M. Séneschal était de retour moins d'un quart d'heure après annonçant que la voiture était devant la porte.

M. de Chandoré et M. Folgat y prirent place, et tandis qu'ils s'installaient :

—Surtout, recommanda le maire à l'avocat parisien, soyez prudent et circonspect. Déjà cette affaire ne passionne que trop l'opinion. La politique s'en mêle. Je crains une manifestation à l'enterrement des pompiers, et l'on m'annonce que le docteur Seignebos prononcera un discours au cimetière. Allons, bonne chance !

Le cocher fouetta le cheval, et pendant que la voiture roulait le long du faubourg des Dames :

—Je ne m'explique pas, dit M. de Chandoré, qu'Antoine soit pas venu me trouver aussitôt après l'arrestation de son maître. Que peut-il lui être arrivé ?

IV

Le cheval de M. Séneschal était peut-être un des meilleurs de l'arrondissement ; mais celui de M. de Chandoré lui était encore supérieur.

En moins de cinquante minutes furent franchies les treize kilomètres qui séparent Boiscoran de Sauveterre. Cinquante minutes pendant lesquelles M. de Chandoré et M. Folgat n'échangèrent pas cinquante mots.

Lorsqu'ils arrivèrent, la cour du château de Boiscoran était silencieuse et déserte. Portes et fenêtres étaient hermétiquement closes.

Sur les marches du perron était assis un jeune paysan à robuste carrure, lequel, à la vue des " bourgeois ", se leva et porta la main à son bonnet de laine.

—Où est Antoine ? lui demanda M. de Chandoré.

—Là-haut, monsieur le baron.

Le vieux gentilhomme essaya d'ouvrir la porte ; elle résista.

—Oh ! monsieur, Antoine est barricadé en dedans, dit le paysan.

—Singulière idée, fit M. de Chandoré, en frappant du bout de sa canne.



Il frappait depuis un moment de plus en plus fort, quand enfin, à l'intérieur :

— Qui va là ? s'écria la voix d'Antoine.

— C'est moi, sarpejeu ! le baron de Chandoré.

Bruyamment les barres furent retirées, et le vieux valet de chambre se montra. Il était blême et défait. Au désordre de sa barbe, de ses cheveux et de ses vêtements, il était aisé de voir qu'il ne s'était pas couché. Et ce désordre était fort significatif, de la part d'un homme qui, en toute circonstance, mettait son amour-propre à afficher l'irréprochable tenue d'un gentleman anglais.

M. de Chandoré en fut si frappé, qu'avant tout :

— Qu'avez-vous, mon brave Antoine ? demanda-t-il.

Au lieu de répondre, le fidèle serviteur attira le baron et son compagnon à l'intérieur. Et après qu'il eut refermé la porte, se croisant les bras devant eux.

— J'ai, répondit-il d'un accent étrange, j'ai, que j'ai peur !

Le vieux gentilhomme et l'avocat se regardaient.

— Ce malheureux, pensaient-ils, a perdu l'esprit.

Antoine comprit, car vivement :

— Non ! je ne suis pas fou, dit-il, quoiqu'en vérité, il se passe ici des choses telles qu'on se demande si l'on jouit bien de tout son bon sens ! Si j'ai peur, ce n'est pas sans motifs !

— Douteriez-vous de votre maître ? interrogea M. Folgat.

Si menaçant fut le regard que l'honnête domestique lança au questionneur, que tout de suite M. de Chandoré intervint.

— Mon cher Antoine, dit-il, monsieur est un ami, un ami dévoué, un avocat venu de Paris avec Mme de Boiscoran pour défendre Jacques. Non-seulement vous ne devez pas vous défier de lui, mais il faut lui dire tout ce que vous savez, tout absolument et quand même.

Le visage du digne serviteur s'éclaira.

— Ah ! monsieur est un avocat ! s'écria-t-il. Qu'il soit le bienvenu. Je vais pouvoir dire tout ce que j'ai sur le cœur. Non, certes, je ne crois pas M. Jacques coupable, il est impossible qu'il le soit, il est stupide de penser qu'il puisse l'être. Mais ce que je crois, ce dont je suis sûr, c'est qu'il y a un coup monté pour lui mettre sur le dos les horreurs du Valpinson.

— Un coup monté ! interrompit M. Folgat, par qui, comment, dans quel but ?

— Ah ! c'est ce que j'ignore. Mais je ne me trompe pas et vous pensez comme moi, si vous aviez assisté à l'interrogatoire. C'était effrayant, messieurs, c'était inouï, à ce point que, moi, j'ai été ébloui, et qu'à un moment j'ai douté de mon maître, et que je lui ai conseillé de fuir. Non, jamais on n'a entendu chose pareille. Tout était contre lui. Chacune de ses réponses était comme un aveu. Il y a eu un crime au Valpinson, on l'y a vu aller et en revenir par des chemins détournés. On a mis le feu l'eau qui s'était lavé les mains était noire de charbon. On a tiré des coups de fusil, on a retrouvé une de ses cartouches près de l'endroit où M. de Claudieuse a été blessé. Même, c'est là que j'ai reconnu le coup monté. Est-ce que toutes les circonstances se seraient ajustées si exactement, si elles n'eussent été d'avance prévues, calculées et arrangées ! Ce pauvre M. Daubigeon avait les larmes aux yeux et ce " tout se mêle " de Méchinot, le greffier, lui-même était confondu. Il n'y avait à paraître content que ce Galpin-Daveline de malheur. Car c'était lui qui était le juge et qui interrogeait. Lui, l'ami de monsieur ! Un homme qui à tout moment arrivait ici, manger notre pain, dormir dans nos lits, et tirer notre gibier. Il était à genoux devant monsieur, alors, pour obtenir la main de la nièce des demoiselles de Lavarande. Alors, c'était " mon bon Jacques " par ci, " mon cher Boiscoran " par là, et des protestations et des cajoleries à n'en plus finir, au point que je me disais toujours qu'un matin je trouverais les bottes de monsieur cirées par lui. Ah ! il a pris sa revanche, hier matin, et il fallait voir de quel air il disait à monsieur : " Nous ne sommes plus amis " Bandid ! non, nous ne sommes plus amis, et si le bon Dieu était juste, tu aurais dans le ventre les deux coups de fusil qu'on a tirés sur M. de Claudieuse, et tu ne les digérerais pas.

L'impatience de M. de Chandoré était grande.

Aussi, dès qu'Antoine s'arrêta pour reprendre haleine :

— Pourquoi, fit-il, n'êtes-vous pas venu me raconter cela tout de suite ?

Le vieux serviteur se permit un haussement d'épaules.

— Est-ce que je le pouvais ! répondit-il. Quand l'interrogatoire a été fini, le Galpin a mis partout les scellés des bandes de toile fixées avec de la cire, comme on en pose sur le secrétaire des morts. Oh ! il en a mis sur toutes les ouvertures, et deux plutôt qu'une. Il en a placé trois sur la porte extérieure. Puis il m'a dit qu'il me constituait gardien, que j'aurais une rétribution pour cela, mais que les galdres m'attendaient, si quelqu'un touchait aux scellés, seulement du bout du doigt. Là-dessus, après avoir livré monsieur aux gendarmes, le Galpin est parti, me laissant seul ici, hébété comme un homme qui aurait reçu un coup de marteau sur la tête. Pourtant, je serais allé trouver monsieur le baron, sans une idée qui m'est venue, et qui m'a donné le frisson.

Grand-père Chandoré frappait du pied.

— Au fait ! dit-il. Au fait !

— Voilà. Il faut que ces messieurs sachent que, dans l'interrogatoire, il a été beaucoup question du fusil Klebb, que monsieur avait emporté le soir de l'incendie. Le Galpin a manié ce fusil et a ensuite demandé quand monsieur avait fait feu avec pour la dernière fois. Monsieur a répondu qu'il y avait cinq jours. Vous m'entendez, je dis cinq jours. Et là-dessus, mon Galpin a remis le fusil à sa place, sans examiner les canons.

— Eh bien fit M. Folgat.

— Eh bien ! monsieur, moi, Antoine, j'avais, l'avant-veille, je dis bien : l'avant-veille, lavé et nettoyé à fond le Klebb de monsieur.

— Sarpejeu ! s'écria M. de Chandoré, comment n'avez-vous pas dit cela plus tôt, Antoine. Si les canons sont propres, c'est la preuve irrécusable que Jacques est innocent !

Le vieux serviteur branla tête.

— C'est vrai, dit-il, seulement, les canons sont-ils propres ?

— Oh !

— Monsieur peut s'être trompé quant à la date de son dernier coup de fusil, et alors, les canons seraient encrassés, et au lieu de le sauver, ma déclaration le perdrait définitivement. Avant de parler, il faut être sûr.

— Oui, approuva M. Folgat, et vous avez bien fait de vous taire, mon brave, et je ne saurais trop vous adjurer de ne parler à personne au monde de cette circonstance, qui peut devenir pour la défense un argument décisif.

— Oh ! je saurai tenir ma langue, monsieur ; seulement vous devez comprendre ce que je me suis fait de mauvais sang, devant ces maudits scellés qui m'empêchaient d'aller m'assurer de l'état du fusil. Oh ! si j'avais osé les briser !

— Malheureux !

— J'en ai eu l'idée, mais je me suis retenu. Seulement j'ai songé, après, que cette pensée pouvait venir à d'autres. Les scélérats qui ont organisé ce complot abominable contre M. Jacques sont capables de tout, n'est-ce pas ? Pourquoi ne seraient-ils pas venus, de nuit, briser les scellés. J'ai mis le métayer de garde dans le jardin, sous les fenêtres ; j'ai placé son fils de faction dans la cour, et moi je suis resté en sentinelle devant les scellés, avec des armes sous la main. Les brigands pouvaient venir, ils auraient trouvé à qui parler !

On a beau dire, les avocats valent mieux que leur réputation. Il est des grâces d'état. Le premier qui versera une larme à la représentation d'un drame bien noir, sera toujours un dramaturge, un homme du métier qui connaît toutes les ficelles et pour qui les coulisses n'ont plus de secrets.

L'avocat, tant accusé de scepticisme, est par excellence crédule et naïf. C'est sincèrement qu'il se passionne, et, quand on pense qu'il joue la comédie, il est de bonne foi. Les trois quarts du temps est gagnée dans son esprit la cause détestable qu'il plaide et qu'il perd devant les juges.

D'heure en heure, depuis son arrivée à Sauveterre. M. Folgat s'était pénétré de l'innocence de Jacques de Boiscoran, et le récit du vieil Antoine n'était pas fait pour ébranler ses convictions.

Non qu'il admit l'existence d'un complot. Mais il n'était pas éloigné de croire à l'audacieux calcul de quelque scélérat, profitant de circonstances connues de lui seul, pour faire retomber le châtement de son crime sur M. de Boiscoran.

Mais il avait bien d'autres explications à demander, et il était difficile de les obtenir d'Antoine, dans l'état de fiévreuse exaltation où il se trouvait.

Car interroger un homme, si disposé qu'il soit à parler, n'est pas facile. Et si l'on n'apporte pas à cette tâche un grand sang-froid, beaucoup de soin et une méthode imperturbable, on risque fort de passer à côté du fait le plus important à recueillir.

Donc après un moment :

— Mon brave Antoine, reprit M. Folgat, je ne saurais trop louer votre conduite en toute cette affaire. Nous sommes loin d'en avoir fini. Seulement, comme je n'ai rien pris depuis hier à Paris, et que j'entends sonner midi...

M. de Chandoré se frappa le front.

— Ah ! vieil oublieux que je suis ! interrompit-il. Comment ne vous ai-je rien offert ! Pourtant, vous m'excusez, n'est-ce pas, je suis si bouleversé ! Antoine, qu'avez-vous à nous servir ?

— La métayère a des œufs, du confit d'oie, du jambon.

— Ce qui sera le plus vite prêt sera le meilleur, dit le jeune avocat.

— Avant vingt minutes, ces messieurs seront à table ! s'écria le digne serviteur.

Et il s'élança dehors, pendant que M. de Chandoré faisait entrer M. Folgat dans le salon.

Le pauvre grand-père faisait appel à toute son énergie pour garder une contenance assurée.

— Cette circonstance du fusil, dit-il, c'est le salut, n'est-ce pas ?

— Peut-être, répondit le jeune avocat.

Et ils gardèrent le silence : le grand-père songeant à la douleur de sa petite-fille, et maudissant le jour où, en ouvrant sa maison à Jacques, il l'avait ouvert à tant et de si cruelles angoisses ; l'avocat classant dans son esprit

les faits qu'il avait recueillis et préparant les questions qu'il voulait poser encore.

Ils étaient, l'un et l'autre, si profondément enfoncés dans leurs réflexions, qu'ils tressautèrent quand Antoine reparut disant :

— Ces messieurs sont servis !

La table avait été dressée dans la salle à manger, et les deux convives y ayant pris place, l'honnête domestique se plantait debout, près d'eux, la serviette au bras, quand M. de Chandoré l'interpellant :

— Mettez un troisième couvert, Antoine, dit-il, et déjeunez avec nous.

— Oh ! monsieur, protesta le brave homme, monsieur le baron !

— Essayez-vous, insista M. de Chandoré, manger après nous vous ferait perdre du temps, et un serviteur tel que vous fait partie de la famille.

Antoine obéit, confus, mais rouge de plaisir et de l'honneur qui lui était fait, car ce n'est pas par excès de familiarité que pêchait le baron de Chandoré.

Et le jambon et les œufs de la métayère expédiés.

— Maintenant, reprit M. Folgat, revenons à notre affaire, et vous, mon cher Antoine, du calme, et rappelez-vous que si nous n'obtenons pas une ordonnance de non-lieu, vos réponses seront les éléments de ma défense ! Quelles étaient, ici, les habitudes de M. de Boiscoran ?

— Ici, monsieur, il n'en avait pour ainsi dire pas. Nous venions si rarement et pour si peu de temps !

— N'importe, quel était son genre de vie ?

— Il se levait tard, il se promenait beaucoup, il chassait quelquefois, il dessinait, il lisait, car monsieur est un grand liseur, et qui aime les livres autant que M. le marquis, son père, aime la porcelaine.

— Qui recevait-il ?

— M. Galpin-Daveline, le plus souvent ; le docteur Seignebos, le curé de Bréchy, M. Sénéchal, M. Daubigeon.

— Comment passait-il ses soirées ?

— Chez M. le baron de Chandoré, qui est ici pour le dire.

— Il n'avait pas d'autres relations dans le pays ?

— Non.

— Vous ne lui connaissez pas quelque... bonne amie ? Antoine eut un geste pudibond.

— Oh ! monsieur, prononça-t-il, monsieur, ne savez-vous donc pas que monsieur est le fiancé de Mlle Denise !

Le baron de Chandoré n'était pas né d'hier, ainsi qu'il se plaisait à le dire. Si puissamment intéressé qu'il fût, il se leva.

— J'ai besoin de prendre l'air, fit-il.

Et il sortit, comprenant que sa qualité de grand-père de Denise pouvait arrêter la vérité sur les lèvres d'Antoine.

— Voilà un homme d'esprit, pensa M. Folgat.

Et tout haut :

— Puisque nous voilà seuls, mon brave Antoine, reprit-il, parlons nettement. M. de Boiscoran avait-il quelque maîtresse dans le pays ?

— Non, monsieur.

— N'en a-t-il jamais eu ?

— Jamais. On vous dira peut-être que, dans le temps, il regardait avec plaisir la Fourgerouse, une grande rousse, la fille d'un meunier qui demeure tout près d'ici, et que la matine venait au château plus souvent qu'il n'était besoin, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Mais c'était pur enfantillage. D'ailleurs, il y a cinq ans de cela, et depuis trois la Fourgerouse est mariée à un saunier des environs de Marennes.

— Vous êtes sûr de ce que vous dites ?

— Comme de mon existence. Et monsieur en serait sûr s'il connaissait le pays comme moi, et la langue infernale des gens. Il n'y a pas de ruses qui tiennent, ni précautions ; je défie un homme de parler trois fois à une femme sans que tout le monde le sache. A Paris, je ne dis pas...

M. Folgat dressa l'oreille.

— Il y a donc eu quelque chose à Paris ? interrogea-t-il.

Mais Antoine hésitait.

— C'est que, balbutia-t-il, les secrets de mon maître ne sont pas les miens, et après le serment que je lui ai fait.

— De votre franchise dépend peut-être le salut de votre maître, interrompit le jeune avocat, soyez sûr qu'il ne vous en voudra pas d'avoir parlé.

Quelques secondes encore l'honnête serviteur demeura indécis ; puis :

— Eh bien ! commença-t-il, monsieur a eu, comme on dit, une grande passion...

— Quand ?

— Ah ! je l'ignore ; cela avait commencé avant mon entrée au service de monsieur. Ce que je sais, c'est que, pour recevoir la personne, monsieur avait acheté à Passy, au bout de la rue des Vignes, au milieu d'un immense jardin, une belle maison qu'il avait fait meubler magnifiquement.

— Ah !

— C'est là un secret que ni le père de monsieur, ni sa mère comme de juste ne connaissent. Et si je le sais, c'est que monsieur, un jour qu'il était à cette maison, est tombé dans l'escalier et s'est déboîté le pied, et qu'il m'a fait venir pour le soigner. C'est probablement sous son

nom qu'il l'a achetée, mais ce n'était pas sous son nom qu'il l'occupait. Il s'y faisait passer pour un anglais, M. Burnett, et c'était une servante anglaise qui le servait.

—Et, la personne ?

—An ! monsieur, non-seulement je ne la connais pas, mais je ne soupçonne pas qui elle pouvait être. Ah ! monsieur, et elle prenait de fiers précautions ! Etant ici pour tout dire, j'avouerai que j'ai eu la curiosité de questionner la servante anglaise. Elle m'a répondu qu'elle n'était pas plus avancée que moi ; qu'elle savait bien qu'il venait une dame, mais que jamais elle n'avait réussi à lui voir seulement le bout du nez. Monsieur prenait si adroitement son temps, que toujours la servante était en course quand la dame arrivait et repartait. Quand elle était à la maison, monsieur et elle se servaient seuls. Et s'ils voulaient se promener dans le jardin, ils envoyaient la servante faire une commission à tous les diables, à Versailles ou à Fontainebleau, ce dont elle arrangeait, comme de raison.

D'un mouvement machinal qui lui était familier, M. Folgat tortillait une mèche de sa barbe noire.

Un instant, il lui avait semblé voir poindre la femme, cette inévitable femme dont l'inspiration toujours se retrouve au fond de toutes les actions d'un homme, et voici que décidément elle s'avançait.

Car c'est en vain que d'un esprit alerte il cherchait un rapport quelconque, possible, sinon probable, entre la mystérieuse visitante de la rue des Vignes et les événements dont le Valpinson venait d'être le théâtre, il n'en découvrait aucun.

Quelque peu découragé :

—Enfin, mon brave Antoine, reprit-il, cette grande passion de votre maître n'existe sans doute plus ?

—Evidemment, monsieur, puisque M. Jacques allait épouser Mlle Denise.

La raison n'était peut-être pas aussi péremptoire que l'imaginait le fidèle serviteur ; pourtant le jeune avocat ne fit aucune observation.

—Et, selon vous, poursuivit-il, quand cette passion aurait-elle pris fin ?

—Pendant la guerre, monsieur et la dame ont dû se trouver séparés, car monsieur n'est pas resté à Paris. Il commandait une compagnie de nos mobiles, et même il a été blessé à leur tête, ce qui lui a valu la croix.

—Possède-t-il encore sa maison de la rue des Vignes ?

—Je le crois.

—Pourquoi ?

—Parce que monsieur et moi sommes allés passer huit jours à Paris, après les événements, et qu'un soir il m'a dit : " La guerre et la Commune me coûtent bon. Ma bicoque a reçu plus de vingt abus, et il y a logé tour à tour des francs-tireurs, des communiaux et des soldats. Les murs sont à jour, et il n'y reste pas un meuble intact. Mon architecte me dit que, tout compris, j'aurai pour plus de quarante mille francs de réparations."

—Comment ! de réparations ! Il comptait donc encore utiliser cette maison ?

—A cette époque, monsieur, le mariage de monsieur n'était pas encore arrêté.

—Soit, mais cette circonstance tiendrait à prouver qu'il a revu à cette époque la dame mystérieuse, et que la guerre n'avait pas brisé leurs relations.

—C'est possible.

—Et il ne vous a jamais reparlé de cette dame ?

—Jamais.

Il s'arrêta. Dans le vestibule, on entendit M. de Chandoré tousser avec cette affectation d'un homme qui tient à s'annoncer.

Aussitôt qu'il reparut :

—Par ma foi, monsieur, lui dit M. Folgat, lui indiquant ainsi que sa présence n'avait plus aucun inconvénient, je me disposais à aller à votre recherche, craignant que vous ne fussiez incommodé.

—Je vous remercie, répondit le vieux gentilhomme, l'air m'a tout à fait remis.

Il s'assit ; et le jeune avocat se retourna vers Antoine :

—Revenons, dit-il, à M. de Boiscoran. Comment était-il, le jour qui a précédé l'incendie ?

—Comme tous les autres jours, monsieur.

—Qu'a-t-il fait, avant de sortir ?

—Il a dîné comme d'habitude, de bon appétit. Il est ensuite monté dans son appartement, où il est resté plus d'une heure. En descendant il tenait à la main une lettre qu'il a remise à Michel, le fils du fermier, pour la porter à Sauveterre, à Mlle de Chandoré.

—Précisément. Dans cette lettre M. de Boiscoran dit à Mlle Denise qu'il est retenu loin d'elle par une affaire impérieuse.

—Ah !

—Avez-vous idée de ce que pouvait être cette affaire ?

—Aucunement, monsieur, je vous le jure.

—Cependant, voyons, ce ne peut être sans raison que M. de Boiscoran s'est privé du plaisir de passer la soirée auprès de sa fiancée ?

—Non, en effet.

—Ce ne peut être sans but, qu'au lieu de suivre la grande route, il s'est lancé à travers les marais inondés, et qu'il est revenu à travers bois.

Le vieil Antoine, littéralement, s'arrachait les cheveux.

—Ah ! monsieur, s'écria-t-il, vous dites là précisément ce que disait M. Galpin-Daveline.

—C'est malheureusement ce que dira tout homme sensé.

—Je le sais, monsieur, je ne le sais que trop. Et M. Jacques lui-même l'a si bien senti, qu'il a essayé d'inventer un prétexte. Mais il n'a jamais menti, M. Jacques, il ne sait pas mentir, et lui qui a tant d'esprit, il n'a rien su trouver qu'un prétexte dont l'absurdité saute aux yeux. Il a dit qu'il allait à Bréchy voir son marchand de bois.

—Et pourquoi non ! fit M. de Chandoré.

Antoine secoua la tête.

—Parce que, répondit-il le marchand de bois de Bréchy est un voleur, et qu'au su et vu de tout le monde, monsieur l'a mis dehors par les épaules, voilà plus de trois ans. C'est à Sauveterre que nous vendons nos coupes.

M. Folgat venait de sortir de sa poche un agenda, et il y notait certaines indications d'Antoine, arrêtant déjà les grandes lignes de sa défense.

Cela fait :

—A cette heure, commença-t-il, arrivons à Cocolou.

—Ah ! le misérable ! s'écria Antoine.

—Vous le connaissez ?

—Comment ne le connaîtrais-je pas, moi qui ai passé toute ma vie ici, à Boiscoran, au service de défunt l'oncle de monsieur !

—Alors, quel individu est-ce, décidément ?

—Un idiot, monsieur, ou, comme on dit ici, un innocent, qui a la danse de saint-Guy, par-dessus le marché, et qui tombe du haut-mal.

—Ainsi, il est de notoriété publique qu'il est complètement imbécile ?

—Oui, monsieur. Quoique pourtant j'aie entendu des gens soutenir qu'il n'était pas si dénué de bon sens qu'on croyait, et qu'il faisait, comme on dit, l'âne pour avoir du son.

M. de Chandoré l'interrompit.

—Sur ce sujet, dit-il, le docteur Seignebos peut donner les renseignements les plus précis, ayant gardé Cocolou chez lui près de deux ans.

—Aussi, ai-je bien l'intention de voir le docteur répondit M. Folgat. Mais, avant tout, il faudrait retrouver ce misérable idiot.

—Vous avez entendu M. Sénéchal, monsieur, il a mis la gendarmerie à sa poursuite.

Antoine se permit une grimace.

—Quand les gendarmes prendront Cocolou, déclara-t-il, c'est qu'il aura bien voulu se laisser prendre.

—Pourquoi, s'il vous plaît ?

—Parce que, messieurs, il n'y a personne comme cet innocent pour connaître les coins et les recoins du pays, les trous, les fourrés, les cachettes, et qu'avec l'habitude qu'il a eu de vivre comme un sauvage, de fruits, de racines et d'oiseaux, il peut, en cette saison, rester trois mois sans approcher d'une maison.

—Diable ! fit M. Folgat désappointé.

—Je ne connais qu'un homme, continua le vieux serviteur, capable de dénicher Cocolou, c'est le fils de notre métayer, Michel, ce gars que vous avez vu en bas.

—Qu'il vienne ! dit M. de Chandoré.

Appelé, Michel ne tarda pas à paraître, et quand on lui eut expliqué ce qu'on attendait de lui :

—Il y a moyen, répondit-il, quoique certainement ce ne soit point aisé. Si Cocolou n'a pas la raison d'un homme, il a la malice d'une bête. Enfin, on va essayer.

Rien ne retenait plus à Boiscoran M. de Chandoré ni M. Folgat.

Après avoir recommandé au vieil Antoine de bien surveiller les scellés, et de donner, s'il était possible, un coup d'œil au fusil de Jacques, lorsque la justice viendrait enlever les pièces à conviction, ils remontèrent en voiture.

Et cinq heures sonnaient à la cathédrale de Sauveterre quand ils arrivèrent rue de la Rampe.

Mlle Denise attendait dans le salon. Elle se leva lorsqu'ils entrèrent, pâle, les yeux secs et brillants.

—Comment ! tu es seule ! s'écria M. de Chandoré, on t'a laissée seule !

—Ne te fâche pas, grand-père. Je viens de décider Mme de Boiscoran qui était épuisée de fatigue, à prendre, avant dîner, une heure de repos.

—Et tantes Lavarande ?

—Elles sont sorties, grand-père. Elles doivent être en ce moment chez M. Galpin-Daveline.

M. Folgat tressauta.

—Oh ! fit-il.

—Mais c'est une démarche insensée ! s'écria le vieux gentilhomme.

D'un mot la jeune fille lui ferma la bouche.

—C'est moi, dit-elle, qui l'ai voulu.

## V

Oui, la démarche des demoiselles de Lavarande était insensée. Au point où en étaient les choses, aller trouver M. Galpin-Daveline, c'était peut-être lui porter des armes dont il écraserait Jacques.

Mais, à qui la faute, sinon à M. de Chandoré et à M. Folgat. N'avaient-ils pas commis une impardonnable imprudence en partant pour Boiscoran sans prévenir,

sans autre précaution que de faire dire par le domestique de M. Sénéchal qu'ils seraient de retour pour dîner et qu'il ne fallait pas s'inquiéter.

Ne pas s'inquiéter ! Et c'est à la marquise de Boiscoran et à Mlle Denise, à la mère et à la fiancée de Jacques qu'ils disaient cela !

Certainement, sur le premier moment, ces deux infortunées conservèrent un sang-froid relatif, chacune s'efforçant de donner à l'autre l'exemple du courage et de la confiance. Mais à mesure que s'étaient écoulées les heures, leurs angoisses avaient repris le dessus, et peu à peu leur douleur s'était exaltée de l'échange de leurs craintes.

Elles se représentaient Jacques innocent et cependant traité comme les pires criminels, seul, au fond d'un cachot, livré aux plus horribles inspirations du désespoir. Quelles pouvaient être ses réflexions depuis plus de vingt-quatre heures qu'il était sans nouvelles des siens ? Ne devait-il pas se croire méprisé, abandonné, renié ?

—Cette idée est intolérable ! s'écria enfin Mlle Denise. A tout prix, il faut arriver jusqu'à lui.

—Comment ? demanda Mme de Boiscoran.

—Je ne sais, mais il doit y avoir un moyen. Il est des choses, que, seule, je n'aurais pas osé ; mais avec vous, ma chère mère, je puis tout tenter. Allons à la prison.

Vivement, Mme de Boiscoran jeta sur ses épaules son manteau de voyage.

—Je suis prête, dit-elle, partons !

Elles avaient bien l'une et l'autre entendu dire que Jacques était " au secret," mais ni l'une ni l'autre n'attachait à cette expression sa réelle et effrayante signification.

Elles n'avaient nulle idée de cette mesure atroce et cependant indispensable en l'état de notre législation, qui supprime en quelque sorte un homme, qui le mure dans une cellule, seul en face du crime dont il est accusé, seul, à l'entière et absolue discrétion d'un autre homme, chargé de lui arracher la vérité.

Pour elles, le secret, ce n'était que la privation de la liberté, la cellule avec son mobilier sinistre, les grilles aux fenêtres, les verrous aux portes, le geôlier secouant ses trousseaux de clefs le long des corridors sombres et le soldat de faction dans la cour.

—Il est impossible, disait Mme de Boiscoran, qu'on me refuse de voir mon fils.

—Impossible, approuvait Mlle Denise. Et, d'ailleurs, je connais le geôlier Blangin, dont la femme était autrefois à notre service.

C'est donc avec une entière confiance que la jeune fille, de sa main frêle, souleva le lourd marteau de la porte de la prison.

Ce fut Blangin lui-même qui vint ouvrir, et, à la vue des deux pauvres femmes, un immense étonnement se peignit sur sa large face.

—Nous venons voir M. de Boiscoran, dit résolument Mlle Denise.

—Ces dames ont donc une permission ? demanda le geôlier.

—Une permission ! De qui ?

—De M. Galpin-Daveline.

—Nous n'avons pas de permission.

—Alors j'ai le regret de dire à ces dames qu'il est impossible qu'elles voient M. de Boiscoran. Il est au secret et j'ai les ordres les plus rigoureux.

Mlle Denise fronçait les sourcils.

—Vos ordres, monsieur Blangin, interrompit-elle, ne sauraient concerner madame, qui est la marquise de Boiscoran.

—Mes ordres concernent tout le monde, mademoiselle.

—Vous empêchiez, vous, une mère désolée d'embrasser son fils !

—Eh ! ce n'est pas moi, mademoiselle ! Moi ! Que suis-je ? Rien, un verrou que la justice pousse on tire à son gré.

Pour la première fois, la jeune fille eut l'idée que sa tentative pouvait échouer.

—Mais moi, mon bon monsieur Blangin, insista-t-elle, avec des larmes plein les yeux, moi, me refuserez-vous. Ne me connaissez-vous pas ? Votre femme ne vous a-t-elle jamais parlé de moi ?

Le geôlier, certainement, ému.

—Je sais, répondit-il, tout ce que ma femme et moi devons aux bontés de mademoiselle mais... j'ai ma consigne, mademoiselle ne voudrait pas faire perdre la place d'un pauvre homme.

—Si vous perdez votre place, monsieur Blangin, moi, Denise de Chandoré, je vous en garantis une qui vous vaudra le double.

—Mademoiselle...

—Douteriez-vous de ma parole, monsieur Blangin ?

—Dieu m'en garde ! mademoiselle, mais ce n'est pas seulement de ma place qu'il s'agit. Si je faisais ce que vous demandez, je serais puni sévèrement.

A l'accent du geôlier, Mme de Boiscoran comprit que Mlle de Chandoré n'obtiendrait rien :

—N'insistez pas, mon enfant, dit-elle rentrons.

—Quoi ! sans savoir rien de ce qui se passe derrière ces murs implacables, sans savoir même si Jacques est vivant ou mort !

Il était clair qu'un rude combat se livrait dans le cœur

du géolier. Tout à coup, d'une voix brève, et en jetant autour de lui des regards inquiets :

—Parler, dit-il m'est interdit, mais n'importe. Je ne vous laisserai pas vous éloigner sans vous apprendre que M. de Boiscoran est en bonne santé.

—Ah !

—Hier, quand on l'a amené, il était comme hébété. Il s'est jeté sur son lit à corps perdu, et il est resté sans faire un mouvement plus de deux heures. Je crois bien qu'il pleurait.

Un sanglot, que ne put maîtriser Mlle Denise, fit tressaillir M. Blangin.

—Oh ! rassurez-vous, mademoiselle, reprit-il bien vite, cet état n'a pas duré. Bientôt M. de Boiscoran s'est levé en s'écriant : " Ah ça ! mais je suis stupide de me désespérer ainsi. "

—Vous l'avez entendu ? demanda Mme de Boiscoran.

—Pas personnellement. C'est Frumence Cheminot qui l'a entendu.

—Frumence Cheminot.

—Oui, un de nos détenus. Oh ! un simple vagabond, pas méchant du tout, et qui à la commission de monter la garde au guichet de M. de Boiscoran et de ne jamais le perdre de vue. C'est M. Galpin-Daveline qui a eu l'idée de cette précaution, parce que les accusés, quelquefois, dans le premier moment, si le désespoir les prend et le dégoût de la vie, un malheur est si vite arrivé ! Frumence empêcherait le malheur.

Mme de Boiscoran frémissait d'horreur. Mieux que tout, cette précaution lui donnait la mesure exacte de la situation de son fils.

—Du reste, poursuivit M. Blangin, il n'y a plus rien à craindre. M. de Boiscoran est redevenu calme, tranquille et même gai, si j'ose m'exprimer ainsi. Quand il s'est levé ce matin, après avoir dormi toute la nuit comme un loir, il m'a appelé pour me demander du papier, de l'encre et des plumes. C'est ce que les prisonniers demandent le second jour. J'avais ordre de lui en donner : il en a eu. Et quand je suis allé lui porter son déjeuner, il m'a remis une lettre, à l'adresse de Mlle de Chandoré.

—Comment ! s'écria Mlle Denise, vous avez une lettre pour moi et vous ne me la donnez pas !

—C'est que je ne l'ai plus, mademoiselle : c'est que je l'ai remise, comme c'était mon devoir, à M. Galpin-Daveline, quand il est venu, avec son greffier Méchinot, pour interroger M. de Boiscoran.

—Et qu'a-t-il dit ?

—Il a décheté la lettre, il l'a lue, et il l'a mise dans sa poche en disant : " Bon ! "

Des larmes, mais de colère, cette fois, jaillirent des yeux de Mlle Denise.

—Quelle honte ! s'écria-t-elle. Cet homme lire une lettre que Jacques m'adressait ! C'est infâme !

Et sans songer à remercier M. Blangin, elle entraîna Mme de Boiscoran, et jusqu'à la maison, elle ne prononça pas une parole.

—Ah ! pauvre enfant, tu n'as pas réussi ! s'écrièrent tantes Lavarande lorsqu'elles virent rentrer leur nièce.

Mais quand Denise leur eut tout appris :

—Eh bien ! s'écrièrent-elles, nous allons aller le voir, nous, ce petit juge, qui avant-hier encore, nous faisait bassessement sa cour pour obtenir la dot de notre nièce. Et nous lui dirons son fait. Et si nous n'obtenons pas qu'il nous rende Jacques, nous troublerons du moins son triomphe, et nous rabaisserons son orgueil.

Comment Mlle de Chandoré n'eût-elle pas adopté l'idée des tantes Lavarande, un projet qui donnait à sa colère une satisfaction immédiate et qui servait ses secrètes espérances !

—Oh ! oui, vous avez raison, chères tantes, s'écria-t-elle. Vite, sans perdre une minute, partez.

Incapable de résister à de tels accents, elles se mirent en route, sans écouter les timides objections de la marquise de Boiscoran.

Seulement les bonnes demoiselles se trompaient quant aux dispositions d'esprit de M. Galpin-Daveline.

L'ex-prétendant de leur nièce Lavarande n'était pas sur un lit de roses.

Au début de cette étrange affaire, il s'y était jeté fiévreusement, comme sur l'occasion admirable qu'il guettait depuis tant d'années, et qui devait ouvrir à deux battants les portes jusqu'alors fermées à son ambition.

Puis, une fois engagé, l'enquête commencée, il avait été emporté par un courant plus rapide que la réflexion.

Aussi est-ce avec une sorte de satisfaction malsaine qu'il avait vu les charges se multiplier et grossir jusqu'à le contraindre de signer un mandat d'arrêt contre son ancien ami.

Alors, il était comme aveuglé par les plus magnifiques espérances. Ne pouvait-elle pas les plus hautes facultés et un savoir-faire supérieur, cette enquête, qui, en quelques heures, avait conduit la justice d'un crime presque inexplicable à un coupable que personne n'eût osé soupçonner !

Mais quelques heures plus tard, M. Galpin-Daveline ne voyait plus les événements du même œil. La réflexion le refroidissant, il commençait à douter de son habileté, et à se demander s'il n'avait pas agi avec trop de précipitation.

Si Jacques était coupable, rien de mieux. Il y avait,

c'était clair, de l'avancement pour le juge d'instruction au bout d'une condamnation.

Oui, mais si Jacques allait être innocent !

Cette idée se dressant pour la première fois devant M. Galpin-Daveline, le glaça jusqu'à la moelle des os.

Jacques innocent ! C'était une disgrâce certaine. On le retirerait de Sauveterre, devenu impossible pour lui après un tel éclat, mais ce serait pour le reléguer dans quelque pays perdu, sans aucune chance d'avancement.

Vainement il objectait qu'il n'avait pas fait son devoir. On lui répondait, si même on daignait lui répondre, qu'il est de ces maladroites éclatantes, de ces erreurs scandaleuses qu'un magistrat ne doit pas commettre, et que, pour la gloire de la justice, et dans l'intérêt de la magistrature si violemment attaquée, mieux vaut, en certaines circonstances, laisser un couple impuni qu'emprisonner un innocent.

Avec de telles angoisses, les plus cruelles qui puissent déchirer le cœur d'un ambitieux, M. Galpin-Daveline devait trouver son chevet rembourré d'épines.

Dès six heures du matin, il était debout. A onze heures, il envoyait chercher son greffier, Méchinot, et ils se rendaient ensemble à la prison, afin de procéder à un nouvel interrogatoire.

C'est à ce moment qu'avait été remise au juge d'instruction la lettre adressée par Jacques à Mlle Denise.

Elle était brève, et telle que peut l'écrire un homme trop intelligent pour ne pas savoir qu'un prisonnier ne doit pas compter sur le secret de sa correspondance. Elle n'était même pas cachetée, circonstance qui avait échappé à M. Blangin, le géolier.

" Denise, ma bien-aimée, écrivait Jacques, la pensée de l'horrible chagrin que je vous cause est ma plus cruelle et presque mon unique souffrance. Dois-je m'abaisser jusqu'à vous jurer que je suis innocent ? Non, n'est-ce pas ? Je suis victime d'un si fatal concours de circonstances, que la justice a dû s'y tromper. Mais, rassurez-vous, soyez sans inquiétude. Je saurai, le moment venu, dissiper cette funeste erreur.

" A bientôt..."

" JACQUES."

—Bon ! avait dit, en effet, M. Galpin-Daveline après avoir lu cette lettre.

Elle ne lui en avait pas moins donné un coup au cœur.

—Quelle assurance ! avait-il pensé.

Pourtant, il s'était un peu remis en montant l'escalier de la prison. Jacques, évidemment, ne s'était pas imaginé que sa lettre arriverait directement à destination ; donc, il y avait bien de conjecturer qu'il l'avait écrite pour la justice bien plus que pour Mlle Denise. L'absence de cachet donnait à cette présomption un certain poids.

—Enfin, c'est ce que nous allons voir, se disait M. Galpin-Daveline, pendant que Blangin lui ouvrait la cellule du prévenu.

Mais il trouva Jacques aussi calme que s'il eût été libre à son château de Boiscoran, hautain et même railleur. Impossible de rien tirer de lui. Pressé de questions, il se renfermait dans le silence le plus obstiné ou répondait qu'il avait besoin de réfléchir.

Le juge d'instruction était donc rentré chez lui bien plus inquiet qu'il n'en était parti.

L'attitude de Jacques le confondait.

Ah ! s'il eût pu reculer !

Mais il ne le pouvait plus, il avait brûlé ses vaisseaux et il était condamné à aller quand même jusqu'au bout.

Pour son salut, désormais, pour son avenir, il fallait que Jacques de Boiscoran fût coupable, qu'il fut traduit en cour d'assises et qu'il fût condamné. Il le fallait absolument. C'était une question de vie ou de mort.

Voilà précisément qu'elles étaient ses réflexions, quand on vint lui annoncer que les demoiselles de Lavarande demandaient à lui parler.

Il se dressa tout d'une pièce, et, en moins d'une seconde, son esprit surexcité embrassa toutes les éventualités imaginables. Que pouvaient lui vouloir ces deux vieilles filles.

—Qu'elles entrent, dit-il enfin.

Elles entrèrent, raides, hautaines, refusant le fauteuil que leur avançait le magistrat.

—Je m'attendais peu à l'honneur de votre visite, mesdemoiselles, commença-t-il.

L'aînée des tantes Lavarande, Mlle Adélaïde, lui coupa la parole.

—Je le conçois, dit-elle, après ce qui s'est passé.

Et tout de suite, avec une énergie de dévote flétrissant l'impie, elle se mit à lui reprocher ce qu'elle appelait son infâme trahison. Quoi ! lui ! prendre parti contre Jacques, son ami, un homme qui s'était employé à lui procurer la faveur d'une alliance inespérée ! Par le seul fait de ses espérances de mariage, il faisait en quelque sorte partie de la famille. D'où était-il donc né, pour avoir oublié qu'entre parents, se haït-on à la mort, on se doit aide et protection, dès qu'il s'agit de défendre ce patrimoine sacré qui s'appelle l'honneur !

Etourdi comme un passant qui reçoit d'un cinquième étage une volée de pierres, M. Galpin-Daveline gardait cependant assez de sang-froid pour se demander s'il n'y

avait nul parti à tirer de cet incident extraordinaire. Un retour était-il impossible ?

Aussi, dès que Mlle Adélaïde s'arrêta, entreprit-il de se justifier, peignant en métaphores hypocrites la douleur dont il était saisi, jurant qu'il n'avait pu maîtriser les événements, que Jacques lui était plus cher que jamais.

—S'il vous est si cher, interrompit Mlle Adélaïde, faites-le mettre en liberté.

—Eh ! le puis-je, mademoiselle.

—Alors, donnez à sa famille et à ses amis la permission de le voir.

—La loi me le défend. S'il est innocent, qu'il se disculpe. S'il est coupable, qu'il avoue. Dans le premier cas, il sera libre. Dans le second, il recevra qui bon lui semblera.

—C'est peut-être aussi par amitié que vous vous êtes permis de lire une lettre de Jacques à sa fiancée.

—J'ai rempli en cela un des devoirs de ma pénible profession, mademoiselle.

—Ah ! Et cette profession vous défend-elle de nous donner cette lettre que vous avez lue ?

—Oui. Mais je puis vous la communiquer.

Il la tira d'un dossier, en effet, et la plus jeune des tantes, Mlle Elizabeth, la copia au crayon. Cela fait, elles se retirèrent presque sans saluer.

M. Galpin-Daveline était ivre de colère.

—Ah ! vieilles sorcières, s'écria-t-il, votre démarche me prouve que vous êtes loin de croire à l'innocence de Jacques. Pourquoi sa famille tient-elle tant à arriver jusqu'à lui ? Sans doute pour lui fournir le moyen de se soustraire, par le suicide, au châtement de son crime. Mais, de par Dieu, cela ne sera pas, je saurai l'empêcher.

A quoi bon récriminer sur un fait accompli contre lequel on ne peut rien !

Si contrarié que fût M. Folgat, lorsqu'il apprit de Mlle Denise la démarche des tantes Lavarande, il évita d'en rien laisser paraître. N'était-ce pas à lui d'avoir du sang-froid pour tous au milieu de cette famille si cruellement éprouvée.

M. de Chandoré, d'ailleurs, dissimulait mal son mécontentement. Et, en dépit de son respect pour les volontés de Mlle Denise :

—Certes, chère fille, je ne dis pas que tu as eu tort. Cependant tu connais tes tantes, et tu sais combien peu elles son conciliantes. Elles sont capables d'exaspérer M. Galpin-Daveline.

—Qu'importe ! interrompit fièrement la jeune fille. La circonspection ne sied qu'aux coupables, et Jacques est innocent.

—Mademoiselle a raison, approuva M. Folgat, qui parut ainsi subir, comme toute la famille, l'ascendant de Mlle Denise. Quoi que puissent faire ou dire les demoiselles de Lavarande, elles n'empireront pas la situation. M. Galpin-Daveline n'en sera ni plus ni moins un ennemi acharné.

Grand-père Chandoré eut un soubresaut.

—Cependant, commença-t-il.

—Oh ! ce n'est pas à lui que je m'en prends, interrompit le jeune avocat, mais à l'institution qui donnait subit la fatalité. Est-il bien possible qu'un juge d'instruction demeure absolument impartial en certaines causes retentissantes comme celle-ci, où il joue en quelque sorte son avenir ! On est certes un magistrat intègre, incapable de forfaiture, étroitement attaché au devoir, mais on est homme, mais on a ses intérêts ! On n'aime pas au ministère les enquêtes qui aboutissent à une ordonnance de non lieu. Le juge qu'on récompense n'est pas toujours celui qui a le mieux su dégager la vérité d'une ténébreuse affaire.

—Mais M. Galpin-Daveline était notre ami, monsieur.

—Oui, et c'est là ce qui m'épouvante. Quelle sera sa situation, le jour où M. de Boiscoran sera reconnu innocent ?

—Enfin ! nous allons savoir ce qu'ont fait les tantes Lavarande.

Elles entraient, en effet, très-fières de leur expédition, et agitant triomphalement la copie de la lettre de Jacques.

Cette copie, Mlle Denise la prit, et, tandis qu'elle se retirait à l'écart pour la lire, Mlle Adélaïde racontait l'entrevue, disait combien elle avait été ferme et dédaigneuse, et combien M. Galpin-Daveline lui avait paru humble et repentant.

—Car il a été foudroyé, reprenaient en duo, les vieilles demoiselles, car il a été anéanti, écrasé !

—Oui, vous venez de faire un beau coup, grommelait M. de Chandoré, et je vous engage à vous en vanter.

—Les tantes ont bien agi, déclara Mlle Denise. Voyez plutôt ce que m'écrivait Jacques. C'est précis, c'est net. Que pouvons-nous craindre, après cette dernière phrase : " Soyez sans inquiétudes. Je saurai, le moment venu, dissiper cette funeste erreur ! "

Ayant pris la copie et l'ayant lue, M. Folgat hochait la tête.

—Il n'était pas besoin de cette lettre, prononça-t-il, pour fixer mon opinion. Au fond de cette affaire est un secret que nul de nous n'a pénétré. Seulement, M. de Boiscoran est bien téméraire de jouer ainsi avec un pro-

cès criminel. Que ne s'est-il excusé tout de suite. Ce qui était facile hier, peut devenir difficile demain et impossible dans huit jours.

—Jacques, monsieur, s'écria Mlle Denise, est un homme trop supérieur pour qu'on ne s'en remettre pas absolument à ce qu'il dit.

Mme de Boiscoran, qui entra, empêcha l'avocat de répondre.

Deux heures de repos avaient rendu à la malheureuse femme une partie de son énergie et de sa présence d'esprit accoutumée, et elle venait demander qu'on expédiait un télégramme à son mari.

—C'est le moins que nous puissions faire, murmura M. de Chandoré quoiqu'en vérité ce soit bien inutile. Boiscoran se soucie bien de son fils, ma foi ! Ah ! s'il s'agissait d'une faïence rare, ou d'une assiette qui manque à sa collection, ce serait une autre histoire !

La dépêche n'en fut pas moins rédigée et envoyée au télégraphe, juste comme un domestique venait annoncer que le dîner était servi.

Et ce repas fut moins triste qu'on ne l'eût supposé. Certes, chacun avait bien le cœur oppressé, en songeant qu'en ce moment même, c'était un geôlier qui servait à Jacques l'ordinaire de la prison. Certes, Mlle Denise ne sut pas retenir une larme en voyant M. Folgat à la place où s'asseyait son fiancé.

Mais personne hormis le jeune avocat, ne croyait que Jacques fût vraiment en péril.

M. Séneschal, par exemple, qui arriva au moment où on servait le café partageait, c'était manifeste, les anxiétés de M. Folgat.

L'excellent maire venait chercher des nouvelles de ses amis, et leur dire comment s'était passée sa journée.

L'enterrement des pompiers avait eu lieu sans bruit, sinon sans une profonde émotion. La manifestation qu'il redoutait n'avait pas donné signe de vie, et le docteur Seignebos n'avait point pris la parole au cimetière.

Manifestation et discours eussent été, du reste, mal accueillis, ajoutait M. Séneschal, car il avait eu la douleur de constater que l'immense majorité des Sauveterriens croyait fermement à la culpabilité de M. de Boiscoran. Dans plusieurs groupes, il avait entendu des gens qui disaient : " Et cependant, vous verrez qu'il ne sera pas condamné. Un pauvre diable qui aurait commis ce crime abominable, serait sûr d'avoir le cou coupé. Mais lui, le fils du marquis de Boiscoran, vous verrez qu'on le renverra blanc comme neige."

Le roulement d'une voiture qui s'arrêtait à la porte de la rue lui coupa fort à propos la parole.

—Qu'est-ce ? fit Mlle Denise en se dressant. On entendit dans le corridor, un bruit de voix et de pas, quelque chose comme le trépignement d'une lutte, et presque immédiatement la porte de la salle à manger s'ouvrit, et le fils du métayer de Boiscoran, Michel, parut en s'écriant :

—C'est fait, je le tiens, je l'amène ! Et en même temps, il attirait Cocoleu, lequel se débattait en grognant, et jetait autour de lui les regards effarés de la bête prise au piège.

—Par ma foi ! mon gars, s'écria M. Séneschal, vous avez été plus habile que les gendarmes.

A la façon dont Michel cligna de l'œil, il fut aisé de voir que sa foi en l'habileté de la gendarmerie n'était pas illimitée.

—Ce tantôt, dit-il, quand j'ai promis à M. le baron de dénicher Cocoleu, j'avais mon idée. Je savais que, dans le temps, il allait souvent se serrer, comme une bête puante qu'il est, dans une manière de trou qu'il s'était creusé sous des rochers, au plus épais des bois de Rochepommier. C'était le hasard qui m'avait fait découvrir ce terrier, car on passerait bien cent fois à côté et même dessus, sans se douter qu'il existe. Donc, quand M. le baron m'a dit que "l'innocent" avait disparu, j'ai pensé, en moi-même : Sûr, il se cache dans son trou, allons voir ! Là-dessus, je prends mes jambes à mon cou, j'arrive aux rochers, et je trouve Cocoleu. Seulement, je peux dire que j'ai eu du mal à le tirer dehors, le gredin, il ne voulait pas venir, et en se défendant, il m'a mordu la main, comme un chien enragé qu'il est.

Sur quoi, Michel agitait sa main gauche enveloppée d'un linge ensanglanté.

—Pour amener mon idiot, poursuivit-il, ça été tout une histoire. J'ai été obligé de lui lier les mains et de le porter jusque chez mon père. Là, nous l'avons hissé dans notre cabriolet, et le voilà. Regardez-moi le joli garçon !

Il était hideux, en ce moment, avec sa face livide, marquée de plaques rouges, ses lèvres pendantes, frangées de bave et ses regards hébétés.

—Pourquoi ne voulais-tu pas venir ? lui demanda M. Séneschal.

L'idiot ne sembla même pas entendre.

—Pourquoi as-tu mordu Michel ? insista le maire.

Cocoleu ne répondit pas.

—Sais-tu que M. de Boiscoran est en prison à cause de ce que tu as dit ?

Toujours pas de réponse.

—Ah ! ce n'est pas la peine de l'interroger dit Michel. Vous le batteriez jusqu'à demain, que vous lui feriez sortir l'âme du corps plutôt qu'une parole de la bouche.

—J'ai... j'ai faim ! murmura Cocoleu.

M. Folgat eut un geste indigné.

—Et penser, murmura-t-il, que c'est sur la déposition d'un tel être qu'on base une accusation capitale !

Grand-père Chandoré, lui, semblait assez embarrassé.

—Avec tout cela, demanda-t-il, qu'allons-nous faire de ce misérable idiot ?

—Je vais moi-même, à l'instant, répondit M. Séneschal, le conduire à l'hôpital, et prévenir de la trouvaille le docteur Seignebos et le procureur de la République.

Le docteur Seignebos avait des ridicules, c'est, incontestable, et toutes les burlesques aventures que lui attribuaient ses ennemis n'étaient pas imaginaires.

Il avait, en tout cas, cette qualité, devenue rare, de professer pour son "art," comme il disait, un respect voisin du fanatisme.

La Faculté, selon lui, était impeccable, et volontiers il lui attribuait l'infailibilité qu'il déniait au pape. Il confessait bien dans l'intimité que certains de ses confrères étaient des ânes àannonnant, mais jamais il n'eût permis à un profane d'émettre, devant lui, cette irrévérencieuse opinion. Du moment où un homme était muni de ce fameux diplôme qui confère le droit de vie et de mort, cet homme, à son avis, devait être pour le vulgaire un personnage auguste. C'était un crime, à ses yeux, que de ne se point soumettre aveuglément à l'arrêt d'un médecin.

De là, son opiniâtreté à tenir tête à M. Galpin-Daveline, l'amertume de ses contradictions, et le sans-çaçon avec lequel il avait prié "messieurs de la justice" d'aller procéder hors de la chambre où gisait son malade.

—Car ces diables-là, avait-il dit, tueraient un homme pour en tirer le moyen de faire couper la tête à un autre.

Et là-dessus, reprenant ses pincées, ses bistouris et son éponge, il s'était remis à l'œuvre, et Mme de Claudieuse l'aidant, il avait recommencé à extraire les grains de plomb qui criblaient les chairs du comte.

A neuf heures, il avait fini.

—Non que je prétende avoir tout retirée, déclara-t-il modestement, mais s'il reste encore quelques grains, ils sont hors de ma portée, et il me faut attendre que certains symptômes me révèlent leur présence.

Du reste, ainsi qu'il l'avait prévu, la situation de M. de Chandoré paraissait fort empirée. A son exaltation première, avait succédé une si grande prostration, qu'il semblait insensible à tout ce qui se passait autour de son lit. La fièvre traumatique commençait à se manifester par de légers frissons, et étant donnée la constitution du comte, il était aisé de prévoir que la journée ne s'écoulerait pas sans que le délire s'emparât de son cerveau.

—Je considère cependant le danger comme nul, dit M. Seignebos à la comtesse, après lui avoir signalé, pour qu'elle ne s'en alarmât pas, tous les accidents qui pouvaient survenir, après lui avoir bien recommandé, surtout, de ne laisser personne approcher du lit de son mari, et M. Galpin Daveline moins que quiconque.

La recommandation n'était pas inutile, car presque au même moment, un paysan vint annoncer qu'il y avait là un bourgeois de Sauveterre, lequel demandait à parler à M. de Claudieuse.

—Qu'il vienne, répondit le docteur. C'est moi qui vais le recevoir.

C'était un nommé Tétard, un ancien huissier qui avait vendu son étude pour se lancer dans le commerce des pierres.

Seulement, outre qu'il était ancien officier ministériel et négociant, ainsi que le portaient ses cartes de visite, le dit Tétard était le représentant d'une compagnie d'assurance contre l'incendie.

C'est en cette dernière qualité qu'il osait se présenter, déclara-t-il à la comtesse, parlant à sa personne.

Il avait ouï dire que les bâtiments du Valpinson, assurés à sa compagnie, venaient d'être détruits, et que l'incendie avait été allumé sciemment par M. de Boiscoran, et c'est sur ce sujet qu'il voulait conférer avec M. de Claudieuse. Loin de lui, protestait-il, la pensée de décliner la responsabilité de sa compagnie ; seulement il tenait à réserver pour elle le recours légal contre M. de Boiscoran, lequel avait de la fortune, et serait certainement condamné à payer le sinistre dont il était l'auteur.

Mais certaines formalités étaient nécessaires, et il venait engager M. de Claudieuse à prendre de concert avec lui, Tétard, les mesures...

—Et moi, je vous engage à me montrer les talons ! s'écria M. Seignebos d'une voix tonnante, et je vous trouve bien hardi de prononcer ainsi le nom de M. de Boiscoran.

M. Tétard fila sans mot dire, et c'est tout ému de cet incident que le docteur examina la plus jeune des filles de Mme de Claudieuse, celle qu'elle veillait au moment de la catastrophe, et qui allait décidément mieux.

Après cela, rien ne le retenait plus au Valpinson. Il serra soigneusement dans sa trousse les grains de plomb extraits des blessures du comte, puis, attirant Mme de Claudieuse jusqu'au seuil de la pauvre mesure :

—Avant de m'éloigner, madame, dit-il, je tiens à vous demander ce que vous pensez des événements de cette nuit.

Plus pâle qu'une morte, la malheureuse femme sem-

blait ne tenir debout que par un miracle d'énergie. Il n'y avait en elle de vivants que les yeux, qui brillaient d'un éclat extraordinaire.

—Eh ! le sais-je, monsieur, répondit-elle d'une voix faible. Ai-je donc, après de si rudes épreuves, la tête assez à moi pour réfléchir.

—Vous avez cependant interrogé Cocoleu ?

—Qui n'aurais-je pas interrogé pour décourvrir la vérité !

—Et le nom qu'il a prononcé ne vous a pas stupéfiée !

—Vous avez dû le voir, monsieur.

—Je l'ai vu, et c'est pour cela que j'insiste, et que je tiens à avoir votre opinion sur l'état mental de Cocoleu.

—Le malheureux est idiot, monsieur, ne le savez-vous pas ?

—Je le sais, et c'est pour cela que j'ai été surpris de votre insistance à le faire parler. Vous pensiez donc qu'en dépit de son imbécillité habituelle, il peut avoir quelques lueurs de raison.

—Il venait, l'instant d'avant, d'arracher mes enfants aux flammes.

—Cela prouve son dévouement pour vous.

—Il m'est attaché, en effet, comme le serait un pauvre animal que j'aurais recueilli et dont j'aurais pris soin.

—Soit. Et pourtant son action dénote plus qu'un instinct purement bestial.

—C'est possible. Il m'est arrivé de surprendre chez Cocoleu des éclairs d'intelligence.

Ayant retiré ses lunettes d'or, le docteur les essuyait avec fureur.

—Il est bien fâcheux grommela-t-il, qu'un de ces éclairs ne l'ait pas illuminé, quand il a vu M. de Boiscoran allumer le feu et se préparer à assassiner M. de Claudieuse.

Comme si elle eût été près de défaillir, Mme de Claudieuse s'accotait aux montants de la porte.

—C'est précisément, murmura-t-elle, à l'émotion qu'il a ressentie en voyant les flammes et en entendant les coups de feu, que j'attribue le réveil de la raison de Cocoleu.

—Possible ! fit le docteur, possible ! Et rajustant ses lunettes d'or :

—C'est, ajouta-t-il, ce que décideront les hommes de l'art à l'examen desquels ce misérable imbécile sera soumis.

—Comment, on va l'examiner.

—Et de près, oui, madame, je vous le promets. Sur quoi je vais avoir l'honneur de vous dire : au revoir. Car je reviendrai ici ce soir, si vous ne réussissez pas à vous installer dans la journée à Sauveterre, ce qui serait bien désirable, pour moi d'abord, puis pour votre mari et votre fille, qui sont fort mal dans cette chaleur.

Et cela dit, soulevant légèrement son chapeau à larges bords, le docteur Seignebos avait regagné Sauveterre et était allé tout droit demander impérieusement à M. Séneschal l'arrestation de Cocoleu.

Malheureusement, les gendarmes avaient fait buisson creux, et M. Seignebos, qui voyait la fâcheuse tournure que prenait l'affaire de Jacques, commençait à s'impatienter horriblement, lorsque le samedi soir, sur les dix heures, M. Séneschal entra chez lui en s'écriant :

—Cocoleu est retrouvé ! D'un saut, le docteur fut debout, canne à la main, chapeau en tête, demandant :

—Où est-il ?

—A l'hôpital, où je l'ai moi-même installé dans une chambre isolée.

—J'y cours.

—Quoi ! à cette heure.

—Ne suis-je pas un des médecins de l'hôpital, ne doit-il pas m'être ouvert de nuit comme de jour ?

—Les sœurs seront couchées.

Le docteur, à dix reprises au moins, haussa les épaules.

—C'est juste, fit-il, ce serait un sacrilège que de troubler leur sommeil, à ces bonnes sœurs, à ces chères sœurs, comme vous dites ! Ah ! monsieur le maire, quand donc ferons-nous de la médecine laïque, et quand donc me remplacerez-vous vos saintes filles par de bons et solides infirmiers ?

M. Séneschal avait eu, sur ce sujet, trop de prises avec le docteur pour entamer une nouvelle discussion. Il se tut et fit bien, car M. Seignebos se rassit en disant :

—Enfin ! ce sera pour demain.

(à suivre)

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

## A PROPOS DE MODE

## L'HABIT DE COULEUR

Ce qu'il y a de plus neuf pour l'instant, si l'on en croit les bien informés en reportage mondain, c'est l'habit de couleur.

Il s'agit de décréter la mort de l'habit noir et de le remplacer par des morceaux de drap multicolores. Le sifflet d'ébène deviendrait ainsi le sifflet bleu, rouge, jaune, vert. Il paraît que, pour les gens que cela intéresse, c'est un gros événement.

Je ne me sens pour l'habit noir menacé aucune tendresse spéciale. Avec le chapeau en forme de tour non Eiffel que les hommes de ce siècle portent sur leur tête, l'habit noir est une des plus vilaines façons de déformer l'humanité qu'on ait pu inventer jamais. Il est, de plus, déplorablement banal, servant à volonté pour le deuil et pour le bal, donnant à toutes nos fêtes l'apparence d'un congrès de croquemorts.

Mais j'estime que c'est cette banalité même qui le préservera longtemps encore, comme c'est elle qui a fait son succès. Je ne nous vois pas bien dans les reliures polychromes qui souligneraient cruellement les imperfections et les gaucheries de notre race dégénérée. Puis vous entendriez à bref délai un concert d'imprécations grondant du côté des dames, si le sexe fort s'avisait réellement de se barioler comme le sexe faible. Ce serait un duel permanent.

Vous représenteriez-vous une salle de théâtre dans laquelle s'étaleraient côte à côte les excentricités féminines et les bigarrures criardes de l'habit nouveau? Quelle cacophonie pour l'œil, si l'on peut ainsi parler!

Non, en vérité, je ne crois pas à l'avenir d'une révolution de vestiaire qui aura les femmes contre elle.

Je suis, au surplus, d'avis que la plus sottise invention des temps modernes a été la mode, que de toutes les tyrannies celle-ci est la plus saugrenue.

La mode! C'est-à-dire l'uniformisation érigée en règle, le panurgisme devenant dogme, l'esprit d'imitation et de singerie officiellement substitué à l'initiative fantaisiste. Cela chez un peuple qui se pique d'originalité!

La mode! c'est par sa faute qu'il nous faut subir les perpétuelles monotonies du spectacle d'alentour. Aussitôt qu'on a vu une robe, on en a vu mille. Les grands magasins vous mettent sur le dos de cent mille femmes le même manteau. C'est exaspérant.

L'intérêt d'une jolie trouvaille, d'une combinaison excentrique, en matière de costume, serait qu'il pût porter cette étiquette: *Reproduction interdite*. Au lieu de cela, la mode arrive, qui ordonne:

—Vous allez toutes vous dépêcher, mesdames, de me copier ce modèle-là!

Et l'on copie. Et ce sont des parodies torrentielles qui nous envahissent tout d'un coup. Un jour, on ne voit sur les têtes que du vert pomme. Un autre jour, tous les tors se surchargent d'une complication hottentote. Une année, les femmes ressemblent à des ballons; l'année suivante, à des fourreaux.

Ainsi l'a décrété la mode bête et criminelle à la fois.

Je m'insurge chaque fois que je lis quelque bulletin de *high-life*: "On portera beaucoup, cette année..." Si j'avais l'honneur insigne d'appartenir à la fraction féminine de notre race, cet "On portera beaucoup" suffirait à lui seul pour me dégoûter de l'objet recommandé.

Malheureusement, c'est le contraire qui se produit et qui nous condamne aux redites sans fin, aux implacables poncifs, à l'informité enfin, mère de l'ennui et du dégoût.

Vieille ganache de mode, va!

PIERRE VÉRON

Le comble de la politesse:

Quitter son chapeau en parlant par le téléphone à son supérieur.

\*\*

Police correctionnelle:

—Ainsi, vous n'avez pas huit ans, et vous avouez être l'auteur de ce vol?

—Oui, monsieur le président.

—Savez-vous que vous commencez un peu tôt.

—Papa est malade, monsieur le président, alors je le remplace!

## ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



Coquelin aîné a récolté la somme de \$100,000 pour 210 représentations, durant son voyage en Amérique.

Il n'est pas encore réconcilié avec Jane Harding, bien qu'ils doivent jouer ensemble à Londres, le 26 courant.

\*\*

Un ami de Tauberlick, le fameux ténor mort dernièrement, raconte en les termes suivants un incident de la vie du grand artiste:

"Un matin, nous nous promenions dans les allées d'un marché aux oiseaux, quand, soudain, il prit dans sa poche un billet de mille francs, acheta les oiseaux, ouvrit les portes de leurs cages et s'écria, en voyant les prisonniers s'élançant dans les airs: "Allez, et soyez libres, mes frères."

\*\*

Le "Musical Festival" qui a eu lieu au Queen's Hall, la semaine dernière, a obtenu un succès sans précédent. L'orchestre a joué avec une maestria inouïe en cette ville auparavant; les voix étaient d'une pureté incomparable.

## LES INFORTUNES DE L'HOTELLIER

QUELQUES-UNS DES INCIDENTS QUI FONT DE SA VIE UN FARDEAU

—"Vous préféreriez que le sort vous eût fait hôtelier au lieu de journaliste, dites-vous? disait le gérant d'un des hôtels le plus populaires de New-York l'autre jour.

"Je suppose que vous croyez notre vie pleine de bière, de bière et de monnaie, eh? Nous n'avons rien à faire, sans doute, que souhaiter la bienvenue à nos hôtes et à prendre leur argent, sans anxiété de pouvoir rencontrer nos énormes loyers; satisfaire un public exigeant et pointilleux; essayer d'empêcher nos domestiques, avec leur demi-douzaine d'unions, de se sauver de vous et de l'hôtel et des hôtes; établir une surveillance constante contre les filous et les *deal-beats*; et donner à chaque femme qui arrive une chambre du coin regardant sur le sud. Je vous le dis, monsieur, administrer avec succès un hôtel de première classe à New-York n'est point une petite affaire. Laissez-moi vous indiquer quelques-unes des moindres difficultés que nous rencontrons, et alors pourrez-vous juger peut-être de la somme de tact nécessaire pour vaincre les plus grandes.

"Voyez-vous ces deux hommes bien mis assis là-bas et engagés en conversation? Regardez celui qui tient une file de journaux sur ses genoux. Ce n'est pas un de mes hôtes, un hôte payant je devrais dire, bien qu'il soit ici presque constamment. C'est un de ces fainéants réguliers d'hôtel, et il retient en conversation l'autre homme, qui est un hôte payant. Et il restera assis là, usant mes meilleurs chaises et mes tapis, occupant la place et le journal que d'autres devraient avoir, aussi longtemps

que son nouvel ami l'endurera. Je ne puis le jeter dehors, comme de raison, de peur de donner offense, mais lui et bien d'autres comme lui semblent croire que les hôtels sont faits pour leur commodité. Ils donnent rendez-vous aux gens ici, bloquent les passages, occupent les salons, boivent l'eau à la glace, monopolisent les journaux et se rendent nuisibles autant que possible, mais vous ne les voyez jamais dépenser un sou. Et, l'autre jour, un individu plus audacieux que les autres, monta actuellement au second et prit un bain avant que le garçon put arriver jusqu'à lui. Ces gens-là n'hésitent jamais à demander du papier et des enveloppes pour faire leur correspondance, et si les timbres poste et le service commissionnaire étaient gratuits, ils se sentiraient plus à l'aise encore qu'ils ne sont déjà chez nous.

"Puis, il y a l'hôte qui ouvre ses lettres juste sur le comptoir ici, veut se servir du livre d'enregistrement comme d'un pupitre, pour endosser ses réponses, est difficilement persuadé de se rendre au parloir où se trouvent les tables à écrire, et quand il y va laisse invariablement quelques-unes de ses lettres ouvertes sur le livre, et il faut les lui envoyer après lui.

"Les ronfleurs ne nous donnent pas qu'un petit trouble. Il me semble parfois que lorsqu'un hôte se sent fatigué ou a pris un verre de trop à la buvette, il s'en va par le plus court chemin au salon, se laisse choir dans le fauteuil le plus confortable, s'endort sur le champ et commence à ronfler au grand ennui de tous ceux qui l'écoutent. Tout ce que vous pouvez faire c'est d'envoyer un garçon le réveiller. Vous ne pouvez le reprimer sans qu'il se fâche et aille dans un hôtel rival; mais il vous faut le réveiller plusieurs fois avant qu'il comprenne la situation et monte à sa chambre.

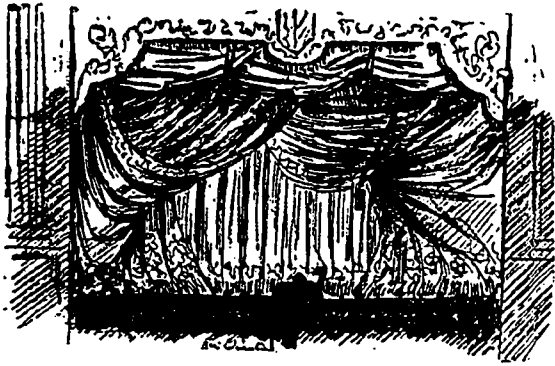
"Les petits larcins nous causent des pertes assez sensibles, pendant l'année, aussi. On nous vole notre savon, nos essuie-mains, nos serviettes et même nos couvre-pieds, couteaux, fourchettes, cuillers, etc. Parents à ces voleurs mesquins, sont les *deal-beats* qui inventent continuellement de nouveaux trucs pour nous jouer. Un individu avec l'accent anglais m'a pris dans un nouveau piège l'autre jour. Il donna son nom, demanda une bonne chambre, et jeta sur le comptoir deux bulletins de chemin de fer pour son bagage qu'il ordonna de monter dans sa chambre. Après quelques heures passées à la recherche des valises, le commis revint dire qu'on ne pouvait les trouver. L'Anglais tomba dans une grande colère et ce ne fut pas sans difficulté qu'on lui persuada qu'elles seraient retrouvées probablement le lendemain. Le lendemain, il alla se plaindre lui-même à la station à propos de ses valises et ne revint jamais. Les bulletins étaient faux et ils avaient valu au coquin deux bons repas et un lit moelleux.

"Puis il y a l'hôte qui brise la vaisselle et renverse les plats sur la nappe. Bien des gens lisent leurs journaux à la table et voilà une source de verre cassé. D'autres en mettant leurs paletots, réussissent à jeter par terre quelques morceaux de vaisselle par un coup de queue d'habit. Les verres coupés et la vaisselle sont dispendieux, et un morceau enlevé du bord est aussi méchant qu'un naufrage complet puisque mes hôtes ne veulent point de vaisselle éclatée.

"Les enfants aussi semblent se complaire à renverser du jus d'orange et autres choses qui font sur le linge des taches ineffaçables. A la vérité, il n'y a aucun bénéfice à laisser les enfants en dedans des portes d'un hôtel qui vit principalement du public voyageur. Les hommes d'affaires ne les endurent pas à courir dans les corridors, et malgré tous les règlements possibles, vous ne parvenez jamais à les mettre à l'ordre sans offenser les parents.

"Ce n'est pas tout: les coquins qui s'efforcent de flouter nos hôtes et nuire à la réputation de l'hôtel; la difficulté de savoir exactement comment traiter les femmes qui voyagent seules; les couples qui se prétendent mariés, mais ne le sont point; les suicides qui terrifient tous les gens de la maison et empêchent les filles de chambre de s'approcher de la chambre témoin de la tragédie pendant des mois entiers; mais particulièrement les gens qui arrivent chez vous avec des germes de maladies contagieuses, en tombent malades sur vos bras, et chassent tous vos hôtes dans une panique, tout cela et bien d'autres choses, mon ami, conspirent à rendre le sentier de l'hôtelier aussi épineux que celui du commun du monde.

## LE THÉÂTRE-FRANÇAIS



Nous publions aujourd'hui le portrait de quatre des meilleures artistes de ce théâtre qui est sans rival au monde.

Nous avons eu le bonheur d'applaudir, en cette ville, deux de ses anciens membres : Sarah Bernhardt et Coquelin aîné. Ces deux comédiens d'élite ont pu nous donner une idée de ce qu'est la troupe à laquelle ils ont appartenu.

Le Théâtre-Français, c'est-à-dire la comédie en France, remonte au quatorzième siècle et se composait alors de *mystères* religieux représentés en plein air.

En 1388, le premier théâtre fut construit dans le bourg de Saint-Maur, près Vincennes.

Le prévôt de Paris, par un ordre du 3 juin de la même année, décréta que ce genre de spectacles serait soumis désormais à une autorisation royale, et que nul ne pourrait représenter les *Mystères* sans l'avoir obtenue.

En 1402, les *Confrères de la Passion* reçurent, par lettres patentes, le privilège de représenter *la Vie des saints* et *la Passion du Sauveur*, et s'établirent à l'hôpital de la Trinité.

Cette société eut pour rivaux les *Clercs de la Bazoche* et les *Enfants sans souci*, qui se fondèrent à son exemple. Les *confrères* se plaignirent de la concurrence et obtinrent un décret interdisant aux *clercs* et aux *enfants* de continuer leurs représentations. Quelques mois plus tard, les *confrères* eux-mêmes furent réglementés, ils ne purent plus prendre leurs sujets dans les livres saints, et ordre leur fut enjoint de se borner à des scènes d'une nature moins sérieuse.

Ils essayèrent d'attirer le public en représentant des fictions historiques et romantiques, puis des drames et des tragédies à l'instar des Grecs et des Romains : Jodelle et autres en faisaient les scénarios. Mais la vogue les avait abandonnés, et ils se résolurent enfin à louer leur théâtre de l'hôtel de Bourgogne à une compagnie d'acteurs, la première qui eût l'autorisation de paraître à Paris, et dont le succès grandit rapidement.

Un second théâtre s'établit alors au faubourg Saint-Germain, desservi par des comédiens de province. Puis un troisième apparut, qui prit le titre de *Théâtre du Marais*.

En 1629, un décret favorisa les acteurs de l'hôtel de Bourgogne, parmi lesquels étaient *Turlupin*, *Gros Guillaume* et *Gautier Garguille*.

En 1658, plusieurs sociétés de création récente furent interdites, et le nombre des théâtres réduit à deux, l'*Hôtel de Bourgogne* et le *Théâtre du Marais*.

Tous les deux étaient riches, grâce aux pièces de Corneille et de ses contemporains.

Molière obtint subséquemment l'autorisation de jouer au théâtre du *Petit-Bourbon*, et plus tard au *Palais-Royal* ; mais, à sa mort, les artistes durent céder la place à Lully, directeur de l'Opéra, et s'enrôlèrent sous le drapeau de l'*hôtel de Bourgogne*.

En 1672, le théâtre du *Marais* dut disparaître devant un édit de Colbert, qui n'autorisait plus que l'*hôtel de Bourgogne* et le théâtre *Guénégaud*.

Puis, en 1680, un nouvel édit royal réunit les deux troupes qui, dorénavant, devaient exploiter ensemble le théâtre *Guénégaud*. L'*hôtel de Bourgogne* passa aux mains de la troupe italienne.

Le théâtre *Guénégaud*, ainsi constitué en théâtre français, prospéra chaque année, jusqu'en 1698, où, sur les plaintes du clergé, la compagnie dut émigrer et se mettre dans ses meubles. Son théâtre portait cette enseigne : *Hôtel des Comédiens du Roi, entretenus par sa Majesté*.

La salle nouvelle fut inaugurée par *Phèdre* et le *Médecin malgré lui*. Les comédiens du roi y résidèrent pendant quatre-vingts ans.

En 1782, nous les voyons transporter leurs pénates au faubourg Saint-Germain, où, en 1789, ils reçurent l'ordre d'appeler leur théâtre : *Théâtre de la Nation*.

Ce fut alors que la troupe se démembra. Dugazon, Talma, Grandmenil, Mmes Vestris, Desgarcins et Lange s'en furent aux *Variétés amusantes*, qui prirent le nom de *Théâtre-Français de la rue de Richelieu*.

Le *Théâtre de la Nation* (Odéon) ayant brûlé en 1799, le 17 mars, celui de la rue de Richelieu rassembla tous les membres épars de l'ancienne Comédie française et se constitua définitivement comme le seul *Théâtre-Français*.

Le décret de Moscou, signé par Napoléon, le 15 octobre 1812, l'organisa en sociétariat sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement.

En 1840 ceci fut modifié, et l'administration se compose actuellement d'un comité composé des sociétaires et présidé par un *administrateur*.

Telle est l'histoire succincte de la *Comédie française*. Les chefs-d'œuvre classiques et modernes, les artistes de génie, qui ont fait sa gloire en y conquérant la leur y ont été si nombreux que nous n'essayerons pas de les énumérer.

LORGNETTE.

## TUÉ PAR L'ELECTRICITE

John Maruney, un jeune ouvrier employé depuis deux jours seulement aux excavations qui se font au-dessous de l'Hudson pour le creusement du fameux tunnel projeté depuis si longtemps et qui doit rejoindre un jour Jersey City à New York, a été victime d'un lamentable accident. Pendant un moment de repos, Maruney s'est approché du puits d'aération et a touché, soit par imprudence, soit par mégarde, les fils conducteurs servant à l'éclairage électrique de la partie du tunnel déjà construite.

Cet infortuné a été tué sur le coup, car les autres ouvriers, qui se trouvaient à une très petite distance de lui, ne l'ont même pas entendu pousser le moindre cri ou le moindre gémissement. Maruney était un solide gaillard de vingt ans, arrivé seulement depuis quelques jours de Californie où demeure sa famille. Le défunt a été enterré aux frais de la compagnie du tunnel et des mesures ont été prises pour qu'un pareil accident ne puisse se renouveler.

## UN PARRICIDE JUGÉ ET CONDAMNÉ

Irving Latimer, jeune homme appartenant à la meilleure société de Jackson, Mich., et propriétaire de la pharmacie à la mode de cette ville, était arrêté ces jours derniers sous l'affreuse accusation d'avoir assassiné sa mère.

Il subissait son procès la semaine dernière et samedi, il était condamné au pénitencier pour la vie, aux travaux forcés et au secret !

L'horrible scène du crime est fidèlement représentée au "Wonderland" à Détroit. La chambre où le meurtre fut commis, est représentée avec la plus grande fidélité avec le lit maculé de sang et bouleversé, et la malheureuse affaisée sur le tapis, la tête ensanglantée appuyée sur une chaise au pied du lit.

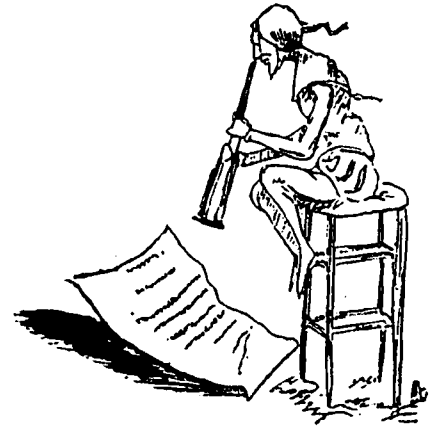
Dans une cellule au côté est le fils dénaturé, tel qu'il était lorsqu'il attendait son procès. C'est un jeune homme d'une trentaine d'années, élégant, à l'air distingué et intelligent et doué d'une bien belle figure. En contemplant ce beau garçon, on ne peut concevoir comment il a pu être l'auteur de l'horrible scène sanglante représentée d'une manière si poignante à côté de sa cellule.

Le jeune Latimer était adonné à la débauche et le désir d'hériter fut le motif de son crime, croit-on.

Il y a quelques années, son père mourait presque subitement à la vigueur de l'âge et l'on croit que le parricide d'aujourd'hui ne fut pas absolument ignorant de la cause de cette mort prématurée.

Le juge Peck qui prononça la sentence de Latimer, fondit en larmes à maintes reprises et dut s'interrompre à tout instant. Il en était ainsi de tout le monde qui fondait en larmes. Latimer seul demeurait froid et impassible. Le fils semblait ignorant de l'énormité de son crime comme l'homme du monde semblait n'avoir aucune conception de la vie terrible à laquelle il était condamné.

## GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur propre composition et dans leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance ; ceci est essentiel, car nous trouverons là une garantie de la bonne foi de nos correspondants. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Nous ne prétendons pas dire la bonne aventure, ni lire dans l'avenir ; mais nous voulons donner une bonne analyse du caractère des correspondants qui se conformeront à nos conditions.

Qu'on veuille bien se rappeler qu'un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse.

Nos correspondants sont priés de nous faire rapport de la justesse de nos analyses. Ces rapports ne seront livrés à la publicité qu'avec la permission des correspondants.

VIATEUR, Montréal.—De taille au-dessus de la moyenne et assez forte, brun avec cheveux foncés. Caractère doux et nature généreuse. Instruit et très intelligent, vous êtes probablement dans les affaires et devez réussir, vu l'énergie et l'esprit d'entreprise qui ne vous manquent pas. Vous devez être marié.

ALICE C.—Gentille blonde, aux manières charmantes et d'une éducation supérieure. Nature nonchalante et caractère doux. Aimez peu.

CHARLOTTE, Montréal.—Grande brunette, taille élancée avec manières vives et enjouées. Aimant le plaisir et les hommes, et lisant beaucoup trop de romans. Recherchez des amis sages, afin d'acquérir la sagesse, lisez plus d'œuvres sérieuses, et vous deviendrez une femme réellement digne d'être recherchée.

MAX, Nashua.—Esprit incrédule et éducation passable. De taille assez grande et châtain de teint. Allure vive. Caractère bon, mais aimant à faire d'innocentes malices. Vos occupations sont les mêmes tous les jours.

PAUL M.—De très petite taille et d'une allure vive. Plutôt noir que châtain. Caractère malicieux et nature égoïste. J'ai si peu de compliments à vous faire que je m'en tiens là.

Mlle HÉLÈNE.—Il nous faut votre nom au complet afin de voir si vous êtes une abonnée du journal.

Raoul L., Providence, R. I.—Votre âge et plus de manuscrit sont nécessaires à l'analyse demandée.

## PORTRAITS DES BÉBÉS DU CONCOURS

Tel que nous nous l'étions proposé, nous publierons prochainement les portraits en grand d'un grand nombre des plus beaux bébés qui figuraient sur notre liste de concurrents.

Ces portraits réunis en une grande page, seront envoyés en prime à tous nos abonnés et mis en vente chez tous les dépositaires de LA VIE ILLUSTRÉE.

Nous prions les exposants de nous faire parvenir, aussitôt que possible, les portraits des concurrents.

Les exposants pourront aller faire photographier leurs enfants, à nos frais, chez Quéry Frères, 10 Côte St Lambert ; ils recevront une permission à cet effet au bureau de LA VIE ILLUSTRÉE.

SARA

I

Elle avait nom Sara.

Elle était belle et jolie.

Belle comme ces filles de la légende, jolie comme une héroïne de roman.

Sa tête charmante reposait sur un cou délicieux que Rubens n'aurait pas dédaigné pour une de ses vierges. Sa taille était si petite, si petite qu'on aurait juré pouvoir l'emprisonner avec ses doigts. Ses yeux veloutés, recouverts de longs cils, faisaient rêver. Sa bouche mignonne attirait les baisers.

Tout au plus, elle avait vingt ans.

Avec sa famille, elle habitait un coin charmant d'un pittoresque village situé à quelques heures de Montréal.

A son arrivée, il y a deux ans bientôt, sa beauté fit fureur, et à mesure que le temps s'enfuyait, elle cause du délire. Comme des papillons autour d'une fleur, les jeunes gens de l'endroit tournaient auprès d'elle.

Tous soupiraient, chacun désirait.

Mais, chose curieuse, Sara ne sentit pas son cœur battre pour l'un d'eux.

Elle écoutait bien tous ces compliments avec art, mais elle n'y attachait aucune importance, pas la moindre attention.

Ce qu'il lui fallait c'était un amour discret, public, un véritable amour.

Sans l'avoir cherché, elle l'a trouvé.

\* \* \*

Un soir, à la veille d'un orage, une diligence lourdement chargée, suivie par les clameurs joyeuses des gamins, fit son entrée bruyante dans le village un peu passé l'église, la voiture s'arrêta et un jeune homme, en descendit.

—C'est là, dit-il au cocher.

—Oui parmi ces arbres, répondit celui-ci.

Le jeune homme s'avança vers l'endroit indiqué, poussa une porte à clair-voix et alla pour entrer, quand subitement une jeune fille parut en criant :

—Voilà la diligence, Georges.

A la vue de l'étranger elle jeta un petit cri et son visage devint la couleur d'une cerise.

Lui, resta presque troublé devant cette apparition. Et d'une voix tremblante il bégaya une demande.

—C'est ici, monsieur, répondit la jeune fille, maintenant remise, Georges est dans la maison.

A peine avait-elle fait quelques pas que le frère apparut.

Tout joyeux, il s'écria :

—Ah ! enfin te voilà Arthur. Nous t'attendions avec impatience, va.

Puis, se tournant vers sa sœur ; Sara, je te présente mon plus digne ami, Arthur Durand.

La jeune fille salua avec grâce ; un nouveau charme.

Et tous trois, précédés de Capitaine, une bête qu'on aimait bien, suivirent tranquillement l'allée menant à la maison.

Le soir s'écoula rapide.

Et quand vint l'heure de se retirer pour la nuit, Sara tendit sa main à Arthur qui eut soin de la garder longtemps dans la sienne.

Toute confuse, très rouge même, la jeune fille s'enfuit dans sa chambre.

Le lendemain levée la première, elle alla cueillir des fleurs dans le jardin.

Ce fut dans cette gracieuse occupation qu'Arthur la trouva.

Sans qu'elle le vit, il s'avança vers elle et, quand il fut tout près :

—Mademoiselle, commença-t-il timidement.

Comme la veille, elle jeta un petit cri de surprise : mais elle fut plus vite maîtresse d'elle.

Sans lui en vouloir, au contraire, de l'avoir ainsi effrayée, elle adressa au jeune homme un : "Bonjour monsieur" accompagné d'un sourire où il y avait mille choses aimables. Car disons-le tout de suite, Sara trouvait Arthur charmant.

Elle y avait pensé la nuit, elle venait d'y penser.

Seulement, elle ne l'aimait pas encore, oh ! non ! mais elle ne pouvait s'empêcher de lui trouver un certain air de distinction. Sa voix, son parler, son serrement de

main d'hier soir, son maintien de maintenant étaient si sympathiques.

Cette émotion soudaine, n'était-ce pas le prologue d'un amour ? Certes oui ! puisque deux jours après tous deux commencèrent le premier acte.

Ce fut un soir, pendant un rayon de lune, qu'Arthur se penchant à l'oreille de Sara lui dit bien bas :

—Je t'aime !

Si faiblement que le jeune homme put à peine l'entendre, elle répondit :

—Et moi aussi, Arthur.

\* \* \*

Comme des heures, des minutes, les jours s'écoulèrent pour les deux amoureux. Un matin, la veille du départ d'Arthur, Sara appela le jeune homme sur la galerie.

Le faisant asseoir à côté d'elle, elle lui montra un livre sur la couverture duquel il y avait ce titre : "Les deux fiancés."

—J'aime bien ce livre, dit-elle.

Puis, comme le jeune homme la regardait charmé :

—C'est une histoire magnifique. Veux-tu la savoir ?

—Dite de ta bouche, j'en serai heureux, répondit-il.

—Elle est bien courte. C'est un jeune seigneur qui s'éprit un jour d'une jeune fille bien belle, mais pauvre. Il l'avait rencontrée dans un voyage. Avant de laisser, elle le fit jurer devant une croix que jamais il n'aimerait autre femme qu'elle. Il jura et partit. Quelques mois après, la jeune fille apprit que son fiancé l'avait trompée. Elle pleura sa douleur et promit de l'oublier. Mais son amour vainquit sa résolution. Sans qu'il sut pourquoi, elle le fit venir et lui répéta devant la croix le serment qu'il lui avait tenu. Le jeune seigneur, touché de la grandeur de l'amour de sa fiancée, se jeta dans ses bras en pleurant, et lui demanda pardon de sa faute. Eh bien ! comment la trouves-tu ?

—Aimable, répondit simplement Arthur.

Sara resta quelque temps sérieuse, puis subitement :

—Tu m'aimes bien Arthur ?

—O ma Sara ! fit-il avec passion, pourquoi me demander cela ?

—Pourrais-tu le jurer comme le jeune seigneur ?

—Tu doutes donc de moi ?

—Oh ! non, mais une telle preuve me rendrait si heureuse.

Quelques heures après devant une croix placée à l'encoignure de deux routes, les jeunes gens s'arrêtèrent.

—Exécute ta promesse, dit Sara.

Le jeune homme se tourna vers la croix.

—Je te jure, dit-il, devant cette croix que jamais je n'aimerai autre que toi, ô ma Sara.

Le jour suivant, Arthur partit.

\* \* \*

Les mois se passèrent.

Sara n'avait pas revu son fiancé. Aucune lettre ne lui avait été adressée.

L'avait-il oubliée ? Hélas ! oui.

Un matin que la jeune fille, toute chagrine, était accoudée à sa fenêtre, le facteur passant l'appela :

—Mamzelle, il y a une lettre pour vous.

—Bien certain ? fit Sara surprise.

—Comment donc ! la voilà.

Qui pouvait lui écrire ? Serait-ce lui ? Non ! c'est une écriture féminine.

Contrariée, peinée, elle fit sauter l'enveloppe et courut à la signature.

C'était une lettre d'une amie.

A peine avait-elle reconnu quelques lignes que son visage devint pâle et que deux larmes, deux larmes de douleur, tombèrent de ses yeux.

Elle avait lu :

"Oui, chère amie, je suis heureuse, la plus heureuse des femmes. J'aime et je suis aimée. Et sais-tu par qui ? Par Arthur... par Arthur Durand qui..."

Elle n'avait pu en lire davantage.

N'était-ce pas assez pour son malheur ?

Elle pleura longtemps son amour déçu ; mais, comme elle était une femme forte, elle surmonta sa peine et ce fut une figure souriante qu'elle montra à chacun quand l'heure du dîner vint.

Elle tâcha d'oublier, les jours suivants, mais en vain. La douleur terrassa son courage. Elle fut faible, très faible.

Sa raison lui avait décidé d'oublier, son cœur la trompa.

Quand les vacances arrivèrent, elle fit inviter son fiancé par son frère.

Et quand il arriva, elle fut souriante.

A la même date, à la même heure que l'année précédente, devant la même croix, tous deux, durant une promenade, s'y arrêtèrent.

Sara prit la main du jeune homme.

Et, de sa voix pénétrante :

—M'aimes-tu encore ?

Lui, la regarda longuement.

—Eh oui, ma Sara ! dit-il.

—Autant que l'année dernière ?

—Autant.

—Mais l'autre ?

—Comment, tu sais cela ?

—Je sais tout. Je sais que tu m'as trompée, que tu t'es parjuré... Mais moi, je t'aime encore, je t'aime même plus, je t'aimerai toujours. Et toi ?

—Moi... Moi...

Il ne put en dire plus long et tout en larmes, il se jeta au cou de Sara.

—Je suis à toi pour la vie !

L'histoire des deux fiancés venait de se réaliser.

## UN HORRIBLE FESTIN

Un crime des plus horribles, et qui dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir de plus monstrueux vient d'être commis dans le district de Mounh avec un raffinement de cruauté vraiment incroyable.

Un villageois venait de marier sa fille, et avait invité un grand nombre d'amis et de parents au repas de nocce qui devait se faire dehors, sur la pelouse.

Le vin commençait à peine à couler dans les coupes et la joie devenait générale, lorsqu'une troupe de bandits, armés jusqu'aux dents, parut soudainement au milieu des convives sans être annoncés.

La consternation avait paralysé tout le monde et personne n'osa résister à la horde déchainée. Après avoir dépouillé les invités de leurs bijoux, et avoir odieusement outragé la jeune mariée ; une idée infernale traversa le cerveau de ces démons à face humaine. Les détails qui suivent sont si horribles que la plume se refuse presque à les décrire.

Ils coupèrent la jeune femme par morceaux, qu'ils firent ensuite cuire dans une marmite, et sur le refus des convives de prendre part à cet horrible festin, on leur fit subir les traitements les plus cruels.

Après ce crime monstrueux les bandits disparurent comme ils étaient venus et depuis, l'on n'a plus entendu parler d'eux.

Il est vraiment étonnant que de semblables scènes se passent à une époque civilisée comme la nôtre, et on croyait que de tels faits ne pouvaient germer que dans l'esprit des romanciers.

## LES DÉVOTS CHINOIS

Une bien bonne histoire de religiosité nous est rapportée de la Chine.

Fou Tchéou, en ville bien pensante, renferme une quantité de pagodes. La dévotion des faces jaunes est en rapport direct de leur nombre. Elles sont toutes consacrées à un dieu différent, lequel dieu y est représenté sous des formes variées, en modèles sculptés ou peints.

La pagode du dieu vengeur est des plus fréquentées. Le dieu vengeur a pour pouvoir de faire du mal et non de l'éviter. La faveur dont il est l'objet nous montre que les Chinois et Chinoises sont généralement animés d'excellents sentiments les uns envers les autres.

Il n'y a pas bien longtemps, le général de Fou-Tchéou —ou le titre qui en tient lieu chez les Célestes—mourut au moment où il portait à ses lèvres une tasse de thé. Les chefs militaires déclarèrent immédiatement que cette mort subite devait être imputée au dieu vengeur, et que toutes les sculptures ou peintures qui le représentaient devaient avoir, comme châtement, la tête tranchée.

Le vice-roi décida que cette sentence était juste et ordonna qu'elle serait exécutée. Le gouverneur de la ville, en grande pompe, se transporta dans le pays du dieu vengeur et commença par ordonner l'arrestation des idoles.

Avant d'arrêter les criminels, ce fonctionnaire, en homme prévoyant, leur fit arracher les yeux ; de cette façon les juges n'avaient pas à craindre, les représailles, n'étant pas vus. Une fois cette précaution prise, on procéda à l'exécution capitale.

La mort du général chinois était vengée.

## ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

## THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 20 MAI.

Les artistes distingués

M. HARDIE ET Mlle VAN LEER

Dans le fameux drame intitulé :

## ON THE FRONTIER

Magnifiques Décors,  
Chansons, Dances Etc.

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts.

SIÈGES RÉSERVÉS, 10 Cts. EXTRA.

Plan au magasin de musique de Prince.  
Semaine suivante—ARIZONA JOE.

## CYCLORAMA

JERUSALEM,

LE CRUCIFIEMENT,

ET LA TERRE-SAINTÉ

LE SPECTACLE LE PLUS ATTRAYANT  
EN AMÉRIQUE

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Urbain

Ouvert tous les jours de 9 hrs.  
a.m. à 10.30 hrs. p.m.

Ouvert les dimanches de 1 h. à  
10.30 hrs. p.m.

HORACE PEPIN L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639—RUE NOTRE-DAME—1639

3ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert

MONTREAL

## ENTREPOT DE MEUBLES

ET DE

## LITERIE de la VILLE

SUR.—A BON MARCHÉ

On est à prendre les commandes pour le printemps. L'assortiment de MEUBLES de première classe marqués à de moyens prix est très considérable et bien assorti. Aussi, pouvons-nous vendre nos effets de 5 à 10 pour cent à meilleur marché que les autres annonceurs. La fabrication et les achats au comptant, avec une expérience pratique, nous permettent de faire la concurrence sans difficulté.

JAS STEEL

1826, RUE NOTRE-DAME, 1826

Stricte

Attention

## A VENDRE

Deux Cottages, situés sur la rue Rivard,

Nos. 857 et 859

Ces cottages sont en briques et bien finis avec toutes les améliorations modernes. Un côté est loué pour trois ans, à \$10.00 par mois, et l'autre pour un an à \$12.00 par mois.

Conditions : \$2,600 ou \$1,300 chaque. Payables \$1,100 comptant et \$1,500 d'hypothèques.

S'adresser à

## M. ALDERIC VILLEMURE

No. 11 Rue Champlain

Quartier St. Jean-Baptiste, Montréal

## E. L'AFRICAIN

—ARTISTE—

Depuis nombre d'années chez Notman.

ATELIER : 141 RUE ST. PIERRE,

COIN DE LA RUE CRAIG.

## PORTRAITS.

MINIATURES SUR IVOIRE ET PORCELAINE,  
PASTEL, COULEUR A L'EAU, ET  
PORTRAITS A L'HUILE.

MAISON FONDÉE EN 1859.

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, RUE SAINT-LAURENT, 144

MONTREAL.

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

## SPÉCIALITES :

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.

" Dental Pearlina, pour les dents.

" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.

" Chloralyne, pour le mal de dents.

" Sulphur Pastilles pour l'emploi de l'Acide Sulfureux dans les maladies de la gorge, et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinquina de Gray

HENRY R. GRAY

Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent,

MONTREAL.

N. B.—A cause de l'élargissement de la rue, ma pharmacie, établie depuis 30 ans à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, sera transportée vers le 1er novembre prochain dans un local commode et spacieux, situé un peu plus bas que mon établissement actuel.

## La Santé Avant Tout!

Si vous voulez jouir d'une bonne santé, buvez régulièrement de

## L'EAU MINÉRALE ST. LEON

Cette eau est recommandée par les médecins les plus éminents, pour combattre la

Dyspepsie,  
l'Indigestion,  
la Constipation,  
le Rhumatisme,

Les Maladies du Foie  
et des Reins,

Les Bronchites,  
le Catharre,  
les Maux de têtes,

Les Hemorrhoides,  
la Gravelle,

Les Affections Chroniques

— ET —

Toutes les maladies occasion-  
nées par l'impureté du  
Sang.

Des milliers de certificats attestent des vertus curatives de cette eau dans les cas ci-dessus énumérés.

## BUVEZ DONC

— DE —

CETTE EAU MERVEILLEUSE

— ET VOUS —

JOUIREZ D'UNE BONNE SANTÉ

DEPOT PRINCIPAL :

54 SQUARE VICTORIA

MONTREAL

A. POULIN, Gérant.

PEINTURES ET TAPISSERIES

FERRONNERIES, LAMPES,

GLACES DE MIROIRS,

HUILE DE CHARBON,

MASTIC, HUILE DE LIN,

TEREBENTINE, VITRES,

Etc., Etc., Etc.

FRS. MARTINEAU,

1331 — RUE STE. CATHERINE — 1331

MONTREAL.

12 Fév.—1a

## Query Freres

PHOTOGRAPHIES

10, COTE ST LAMBERT, 10

Portraits de tous genres et de toutes grandeurs.

PRIX ORDINAIRES,

SATISFACTION GARANTIE,

Atelier de Première Classe.

## MAISON DE CONFIANCE

CIE PARISIENNE D'OPTIQUE



C. Nourrie & I. Petit

Opticiens de Paris. (25 ans d'expérience.)

35, Cote St. Lambert

(Face à la rue St Laurent, entre les rues Craig et Notre-Dame. Tous les chars y conduisent.)

Fabriquent eux-mêmes SUR COMMANDE les Verres d'optique et montures de Lunettes, Pince-nez, or, acier, rubber, etc. Réparations d'articles et d'instruments d'optique en tous genres et d'yeux artificiels.

Le 30 Mai ouverture d'un salon spécial gratuit pour l'essai rationnel et méthodique de la vue, d'après les systèmes scientifiques les plus modernes.

## Meubles! Meubles!

POELES, &c.

EN GRANDE VARIÉTÉ

ET A

PRIX REDUITS

CHEZ

## O. COURTEMANCHE

1517 A 1521 RUE NOTRE-DAME

(A quelques portes à l'Est de l'Hôtel-de-Ville)

M. Courtemanche est décidé à vendre à 50cts dans la piastre, vu le trop plein de stock en mains.

OCCASION UNIQUE

DE

BON MARCHÉ